

Suite à la Colline

Association canadienne des ex-parlementaires

**Souper en
compagnie de
L'hon Jean Charest**

**Voici le
nouveau conseil
d'administration
de 2019**

**Prix de reconnaissance
pour services
exceptionnels :
Marlene Catterall**

**Geoff Scott piège
un fanfaron**



Cette publicité est disponible en anglais seulement. Nous, nous excusons pour cet inconvéient.



BOOK BY
NOVEMBER 30, 2019
 AND ENJOY FREE
 ROUND-TRIP ECONOMY
 AIRFARE*

THE GLOBE AND MAIL BORDEAUX CRUISE

MAY 25 - JUNE 3, 2020



The world's best wine paired with The Globe's world correspondents.

It's one of France's most treasured wine regions — and that's just one reason to toast. As you sail alongside our foreign correspondents, they'll offer their insights and analysis on the headlines at daily Globe Insider Breakfasts and afternoon Globe Forums. Join us for this one-of-a-kind travel experience only The Globe and Mail can offer.

For more cruise details and to book your cabin,
 call Scenic at 1-855-863-8683 or visit
GLOBEANDMAILCRUISES.COM



Joining us on The Globe and Mail
 Bordeaux Cruise will be:



Phillip Crawley
 Publisher & CEO



David Walmsley
 Editor-in-Chief



Angela Murphy
 Foreign News Editor



Eric Reguly
 European Bureau Chief



Nathan VanderKlippe
 Asia Correspondent



Mark MacKinnon
 Senior International
 Correspondent



Tara O'Brady
 Pursuits Contributor
 & Food Writer



Christopher Waters
 Wine Critic &
 Pursuits Columnist

B Bordeaux Itinerary

Day 1 May 25 Chantilly	Day 2 May 26 Chantilly	Day 3 May 27 Cadillac	Day 4 May 28 Cadillac	Day 5 May 29 Pauillac	Day 6 May 30 Blaye	Day 7 May 31 Libourne	Day 8 June 1 Bordeaux	Day 9 June 2 Bordeaux	Day 10 June 3 Bordeaux	Add-On June 4 Bordeaux
------------------------------	------------------------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	--------------------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	------------------------------	------------------------------

*Limited time offer. If Cruise booked by November 30, 2019. Additional costs may apply. See website for pricing, full details, itinerary inclusions and exclusions and Scenic River Cruise terms and conditions. Cruise provided by Scenic Canada. All travel arrangements, reservations and bookings will be made with Scenic, a company wholly independent of The Globe and Mail. Dates, itineraries, program details and costs are given in good faith based on information available at the time of posting, and subject to change. The Globe and Mail does not guarantee the attendance of any particular host. See website for host schedule. The Globe and Mail, its affiliates, and their respective officers and employees, do not assume any responsibility for the financing, arranging or conduct of the cruise and will not be liable for any damages or financial loss to person or property of any description that might occur in connection with the cruise operated by and arranged through Scenic. Pricing based on double occupancy. Single supplement applies. Please see website terms and conditions for details at www.globebordeauxcruise.com.

Suite à la Colline

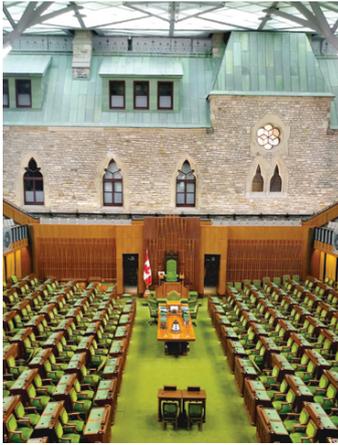
Association canadienne des ex-parlementaires

Volume 15, Numéro 2

Automne 2019

TABLE DES MATIÈRES

L'Association canadienne des ex-parlementaires : Qui nous sommes et quel est notre but 4	Un dirigeant se doit de rallier les gens... l'honorable Anne Cools..... 27 par Wade Morris
Mise à jour de la présidente..... 5 par Dorothy Dobbie	Que sont-ils devenus 28 par Wade Morris
Groupe de réflexion lors de l'AGA 6	Rester en contact : stagiaires de Suite à la Colline 30 par Ellie Sabourin
Membres du conseil d'administration de l'ACEP .. 8	Visite des directeurs de district du Congrès au Canada 32 par Dorothy Dobbie
Membres du conseil d'administration de la Fondation pour l'éducation de l'ACEP..... 10	Action Jeunesse : l'héritage de Paul Dewar 34 par Ellie Sabourin
Assemblée générale annuelle de 2019..... 12 article d'Ellie Sabourin, photos de Christian Diotte	Notre petite voix intérieure : Peut-on s'aimer trop soi-même?..... 35 par Dorothy Dobbie
Visite guidée de la Chambre des communes temporaire..... 14	Comment cela fonctionne 36 par l'hon. John Reid
Comprendre la politique alimentaire du Canada avec Laura Rance de Glacier Farm Media 15 par Wade Morris	Appliquer les valeurs canadiennes dans nos échanges avec la Chine 38 par l'hon. David Kilgour
Service commémoratif annuel..... 16 article d'Ellie Sabourin, photos de Bernard Thibodeau	Réunion annuelle de l'Association des anciens membres du Congrès américain..... 39 Article par l'hon. Eleni Bakopanos, photos d'Ellie Sabourin
Marlene Catterall : parlementaire dévouée et méritante 18 article de Wade Morris, photos de Christian Diotte	Bibliothèque : Bill Davis : bâtisseur de la nation moins terne qu'on pourrait le croire 40 par Keith Penner
Un après-midi à Kingsmere 20	Hommage aux disparus 41 par Wade Morris et Ellie Sabourin
Souper en compagnie de Jean Charest..... 24 par Dorothy Dobbie	Geoff @ 30..... 46 par Geoff Scott
Il me semble 26 par Dorothy Dobbie	



La Chambre des Communes.

Photo de Dorothy Dobbie.

Rédactrice en chef

Dorothy Dobbie

Rédacteur en chef adjoint

Geoff Scott

Rédacteur adjoint

Ellie Sabourin

Stagiaires à la rédaction

Wade Morris

Comité de rédaction

Dorothy Dobbie, l'hon. David Kilgour, Derrek Konrad, Lynn McDonald, l'hon. John Reid, Geoff Scott

Comité de rédaction émérite

l'hon. Jim Fleming, Claudy Lynch, Keith Penner, Doug Rowland

Collaborateurs

L'hon. Eleni Bakopanos, Christian Diotte, Dorothy Dobbie, Wade Morris, Keith Penner, l'hon. John Reid, Ellie Sabourin, Geoff Scott, Bernard Thibodeau.

Adjoints à la production

Céline Brazeau Fraser, Carina Legault Meek, Susan Simms, Karl Thomsen

ISSN 1920-8561

Notre mission

Suite à la Colline, une revue pour les ex-parlementaires, est conçue de façon à faire participer ses lecteurs, à les informer et à les tenir au courant des activités des autres lecteurs, de leur Association et de sa Fondation pour l'éducation. Elle a pour objectif d'encourager la participation au sein de l'Association et de promouvoir la démocratie. Les opinions exprimées dans cette publication par nos collaborateurs ne représentent pas nécessairement celles de l'ACEP ou de sa Fondation pour l'éducation. L'équipe de *Suite à la Colline* vous invite à lui adresser vos lettres, vos textes et vos suggestions. C.P. 1, 131, rue Queen, Chambre des communes, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0A6. Téléphone : 1 888-567-4764, télécopieur : 613-947-1764, courriel : exparl@parl.gc.ca. Site Web : www.exparl.ca.

L'association canadienne des ex-parlementaires

À propos de nous et ce que nous faisons.

En tant que personnes, les anciens députés et sénateurs sont le reflet des valeurs et des attentes de la population. Nous sommes une source fiable compte tenu de notre expérience concrète du gouvernement, en plus d'être les gardiens de vastes connaissances et de la sagesse du Parlement.

Le Canada affiche le plus haut taux de roulement de députés dans le monde : atteignant en moyenne 30 %, il peut même s'élever jusqu'à 60 %. L'Association canadienne des ex-parlementaires (ACEP) agit en tant que ressource stable pour veiller au bon fonctionnement du gouvernement.

L'ACEP s'est donnée pour mission de mettre toute cette expérience commune à la disposition des Canadiens et de leurs porte parole. L'ACEP poursuit les objectifs suivants :

1. préserver et promouvoir la démocratie canadienne dans notre pays et à l'étranger;
2. préserver la mémoire institutionnelle du Parlement et être une ressource pour les députés – actifs, nouvellement élus et à la retraite;
3. conseiller et renseigner les jeunes sur l'exercice du pouvoir et les principes d'un bon gouvernement;
4. encourager les nouvelles générations à participer à la vie démocratique;
5. diffuser auprès du public de l'information non partisane et des analyses averties sur les rouages du gouvernement.

Voici certains de nos programmes :

1. **Suite à la Colline** : la revue présente des témoignages instructifs et inspirants sur la vie politique et des situations du passé;
2. **le programme Du Parlement au campus** : des députés vont s'exprimer



dans des écoles et des universités;

3. **le Bureau des conférenciers** : en collaboration avec les médias, d'anciens parlementaires font des conférences devant des groupes sur le régime parlementaire canadien;

4. **l'observation d'élections à l'étranger** : des députés sont déployés sur le terrain dans d'autres pays;

5. **l'École de la fonction publique** : des députés prodiguent des conseils à de nouveaux fonctionnaires;

6. **À voix égales** : des députés agissent comme mentors pour encourager les femmes à se lancer en politique;

7. **les stagiaires parlementaires** : cette initiative, parmi de nombreuses autres faisant la promotion de la démocratie, est appuyée par l'ACEP;

8. **le site Web et les réseaux sociaux** : L'ACEP est active sur Internet et les réseaux sociaux pour susciter le débat, diffuser de l'information et agir à titre de ressource pour ses membres.



Dorothy Dobbie.

Nouvelles de la présidente

Partenaires dans la croissance

L'année qui s'est écoulée a été une année de changement. Comme la plupart d'entre vous le savent, notre ancien directeur exécutif, Francis LeBlanc, a démissionné. Nous lui souhaitons bonne chance et je le remercie de tout son excellent travail.

Pour des raisons financières, nous ne remplacerons pas le directeur exécutif avant d'avoir stabilisé notre financement. En ce qui concerne ce sujet, après les élections, je continuerai de demander le rétablissement du troisième poste de soutien administratif qui a été éliminé il y a quelques années. De plus, nous cherchons des moyens de recueillir plus d'argent.

Groupe de réflexion

En juin, nous avons tenu une séance de réflexion à la fin de notre assemblée générale annuelle. Elle a donné lieu à la formation de quelques comités supplémentaires. Vous trouverez ci-joint un résumé des délibérations du groupe de réflexion.

Transitions

Entre-temps, Francis LeBlanc et notre vice-présidente, l'hon. Eleni Bakapanos, continueront de siéger au comité de transition, qui est présidé par John Bosley et est composé de l'ancienne greffière et membre honoraire, Audrey O'Brien, et d'autres membres. Ils s'efforcent d'améliorer la façon dont les députés à la retraite peuvent retirer leurs maigres prestations. Ce travail se poursuivra.

Le comité est en train de créer un réseau de mentorat pour ceux qui ne reviendront pas après les élections de cet automne. Si vous souhaitez participer, communiquez avec Céline ou Susan.

Je vous remercie de tous vos appels et courriels au sujet de l'article qui est paru dans le dernier numéro décrivant le choc vécu par un bon nombre de nos membres lorsqu'ils ont quitté la Chambre. Dans une certaine mesure, même les sénateurs éprouvent ce choc. Nous devons nous montrer forts les uns pour les autres et appuyer les députés qui vivront cette situation après les élections de cet automne.

Partenariats

Cette année, dans le cadre de son

mandat de directeur exécutif, Francis a négocié un régime d'assurance voyage collective avec le Johnston Group. Pour en savoir plus, communiquez avec le personnel du bureau.

Nous sommes en train d'établir une relation plus étroite avec le Hill Times, qui offre à nos membres un rabais de 50 % sur les frais d'abonnement à leur publication numérique. Il s'agit d'une excellente façon de se tenir au courant de ce qui se passe sur la Colline.

Mise à jour du site Web – visitez-nous sur Facebook

Grâce à Carina Legault Meek, une travailleuse estivale à temps partiel qui demeurera en poste, vous pouvez maintenant payer vos frais d'inscription aux événements et votre cotisation annuelle sur le site Web. Elle a fait des merveilles avec le site, en le tenant à jour et en apprenant chaque jour comment le gérer efficacement. Visitez aussi notre page Facebook à l'adresse suivante : www.facebook.com/exparl/.

Nous avons également mis sur pied un groupe en ligne où vous pouvez poser vos questions, discuter entre vous et simplement rester en contact. Vous pouvez y accéder via notre page Facebook.

Merci aux collecteurs de fonds

Les ressources de l'Association demeurent limitées. Sans les efforts de collecte de fonds de notre ancien président, Léo Duguay, nous nous trouverions dans une situation très difficile.

Léo a accepté de continuer à présider notre comité de financement. Il cherche de nouveaux moyens de recueillir des fonds afin que cela devienne un processus plus officiel au lieu d'une série d'événements spéciaux.

Nous tenons à remercier et à féliciter chaleureusement Léo. En avril, en collaboration avec l'honorable Eleni Bakapanos, l'honorable Jean Bazin, l'honorable Marie Charette-Poulin, Merv Tweed et quelques bénévoles dévoués à Montréal, il a organisé un merveilleux souper en l'honneur de Jean Charest.

Je remercie aussi le CN d'avoir accepté d'être notre généreux commanditaire at-

titré. Nous avons recueilli environ 250 000 \$, ce qui a donné un bénéfice net de 150 000 \$. Merci à Susan Simms et à Céline Brazeau Fraser pour tout leur excellent travail. Elles ont fait de nombreuses heures supplémentaires afin que l'événement se concrétise et que l'Association puisse conserver la plus grande somme possible.

Critères d'admissibilité au Prix du bâtisseur national

Comme vous le savez peut-être, seuls les parlementaires qui n'ont jamais exercé les fonctions de premier ministre du Canada sont admissibles au Prix pour l'ensemble des réalisations. Malgré cette règle, au fil des ans, des membres ont souvent exprimé le souhait de rendre hommage à d'anciens premiers ministres. Nous voulons rendre hommage à ces personnes et les remercier de leur sacrifice et de leur excellent travail. Il s'agit aussi d'un moyen formidable de recueillir des fonds. Par conséquent, le conseil d'administration a créé le Prix du bâtisseur national. Les critères d'admissibilité à ce prix sont énumérés sur notre site Web à l'adresse : <https://exparl.ca/fr/>.

En fin de compte, seules votre participation et notre capacité d'attirer de nouveaux membres peuvent garantir le succès d'une association comme la nôtre.

J'ai entendu dire par des députés d'un bout à l'autre du pays que la promotion de la démocratie au pays et à l'étranger est une priorité absolue. L'Association doit également être une meilleure ressource pour les députés à la retraite. En gardant ces besoins pressants à l'esprit, le conseil d'administration s'efforce d'établir une relation plus solide avec ses homologues provinciaux. Nous voulons également continuer à resserrer les liens avec nos voisins de l'autre côté de la frontière.

Enfin, je travaille à un plan pour augmenter la visibilité médiatique de l'Association. Vos idées et votre aide concernant ce dossier sont les bienvenus.

Sincères salutations,
Dorothy Dobbie
Présidente

Remue-méninges de l'AGA

Au cours de l'AGA, les membres ont pris le temps de se pencher attentivement sur quatre grands enjeux pour l'Association. Voici un aperçu de leurs conclusions.

Les dirigeants des quatre groupes ont accepté de présider un comité mandaté pour examiner les divers sujets abordés.

Fait intéressant, un certain nombre de groupes de travail ont abouti à des conclusions similaires, surtout en ce qui concerne l'amélioration de la visibilité grâce aux médias et à l'investissement auprès d'établissements d'enseignement et de groupes locaux. Actuellement, la Fondation, sous la direction de son nouveau président, Ian Waddell, envisage des moyens de relancer le programme Du Parlement au campus, par l'intermédiaire duquel les membres prononçaient des conférences dans des collèges et des universités d'un bout à l'autre du pays.

En octobre, votre présidente assistera à l'Assemblée des anciens députés provinciaux à Québec. Le renforcement de l'alliance entre les associations provinciales et la nôtre sera à l'ordre du jour.

Si vous avez d'autres idées ou si vous aimeriez siéger à l'un des comités, veuillez communiquer avec notre bureau ou avec moi-même. (Dorothy@pegasuspublications.net ou 204 940 2716).

• • •

Comment soutenir les nouveaux ex-parlementaires? L'honorable Eleni Bakopanos (pour John Bosley)

- Il faudrait créer un comité chargé d'examiner le régime d'avantages sociaux.

- L'ACEP doit demander à la Chambre d'imposer un suivi des besoins en matière de dotation ainsi que des affectations.

- Le comité doit se concerter avec l'ACEP afin d'avoir davantage voix au chapitre.

- Faudrait-il rebaptiser l'Association en remplaçant « ex » par « anciens »?

- Il convient de mieux communiquer les besoins de l'Association en vue d'obtenir davantage de ressources, tant financières qu'humaines.

• • •

Comment multiplier les adhésions à l'Association? L'honorable Bill Blaikie



Au cours du remue-méninges qui s'est déroulé à l'occasion de la dernière AGA, les membres se sont penchés sur les enjeux d'actualité pour l'ACEP.

- Seulement 25 % des membres potentiels paient la cotisation.

- Chacun devrait bénéficier d'une adhésion gratuite d'un an à son départ du Parlement (l'ACEP le fait déjà).

- Il faudrait organiser davantage d'assemblées locales informelles.

- Les anciens chefs de parti devraient être plus présents aux activités de l'ACEP (Joe Clark est le seul à y assister de temps à autre).

- Seuls les parlementaires qui siégeaient dans les années 1980 et 1990 assistent aux activités. Il faut convaincre ceux de plus fraîche date d'adhérer à l'ACEP.

- La présence d'anciens chefs aux activités de l'ACEP inciterait davantage d'ex-parlementaires de leur parti à assister aux activités et à payer la cotisation.

• • •

Comment stabiliser nos finances? Léo Duguay

- Il est de plus en plus difficile d'organiser des activités bénéfiques.

- Pour la dernière activité, à Montréal, les billets individuels se sont mieux vendus que les tables commanditées.

- Il est plus facile de convaincre une entreprise de donner un gros montant qu'une série de petites entreprises de faire un don modeste.

- Personne ne sait précisément ce que nous vendons/en quoi l'ACEP pourrait intéresser les entreprises. Il faudrait

faire mieux connaître l'Association et ce qu'elle défend.

- Il faudrait envisager d'organiser des activités d'envergure restreinte un peu partout au Canada.

- Il convient de continuer à décerner les Prix pour l'ensemble des réalisations à l'extérieur d'Ottawa.

• • •

Comment sauvegarder et promouvoir la démocratie, au Canada et à l'étranger ? L'honorable Julian Fantino

- À l'échelle internationale : nos membres ne sont pas perçus comme une ressource à laquelle les gouvernements peuvent faire appel; pourtant, qui a le plus d'expérience?

- Observation d'élections : il nous faut davantage de puissance de frappe.

- Nous devons vendre notre produit... De quoi s'agit-il? Pouvons-nous le définir et le vendre?

- Les décideurs de l'heure doivent aider le gouvernement à concrétiser des politiques internationales.

- Où sont les sénateurs et les députés actuels lorsque nous sommes en ville?

- Nous devons vendre notre salade.
- À l'échelle nationale : il faut produire un document éducatif efficace.

- Système d'éducation des jeunes : ils ne savent pas ce qui se passe!

- Pourquoi ne pas présenter de troupes structurées aux écoles secondaires?



Invités spéciaux, Teresa Riera Madurell et l'hon. Cliff Stearns.



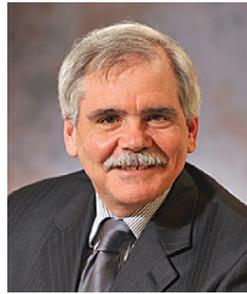
Membres du conseil d'administration de l'ACEP



Dorothy Dobbie.



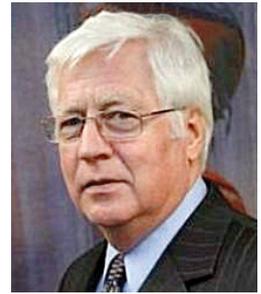
L'hon. Eleni Bakopanos.



L'hon. Andy Mitchell.



L'hon. Julian Fantino.



Marcel R. Tremblay.

Dorothy Dobbie **Présidente**

Dorothy Dobbie a été députée de Winnipeg-Sud pour le Parti progressiste-conservateur de 1988 à 1993. Au cours de sa carrière parlementaire, elle a notamment été secrétaire parlementaire des ministres des Affaires indiennes et du Nord, de la Consommation et des Affaires commerciales ainsi que de l'Environnement. Elle a également coprésidé le Comité mixte de la Chambre et du Sénat sur le renouvellement du Canada, qui a mené à la signature de l'Accord de Charlottetown.

Entre autres prix et hommages, Mme Dobbie s'est vu décerner la Médaille du Jubilé de la Reine, la Médaille commémorative du 125^e anniversaire de la Confédération du Canada, le Prix de reconnaissance pour services exceptionnels de l'Association des ex-députés de l'Assemblée législative du Manitoba, le prix Femme de mérite de la YMCA-YWCA, le prix de la Personnalité d'affaires de l'année de la Chambre de commerce du Manitoba et le Prix du service communautaire de Winnipeg.

L'honorable Eleni Bakopanos **Vice-présidente**

L'honorable Eleni Bakopanos, C.P., a fièrement représenté, à titre de députée libérale, les circonscriptions électorales de Saint-Denis (de 1993 à 1997) et d'Ahuntsic (de 1997 à 2006). Elle a été la première femme native de Grèce élue à la Chambre des communes. En plus d'assumer le rôle de vice-présidente adjointe, elle a été secrétaire parlementaire de plusieurs ministres, dont ceux de la Justice et du Développement social. Elle a également présidé de nombreux comités de la Chambre des communes.

L'honorable Andy Mitchell **Président sortant**

Andy Mitchell a été élu député libéral de 1993 à 2006. Au cours de ses huit années au Cabinet fédéral, il a été responsable de plusieurs portefeuilles, notamment ceux de ministre de l'Agriculture, de ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, de secrétaire d'État aux Parcs, de secrétaire d'État au Développement rural et de secrétaire d'État à l'Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario. M. Mitchell a été élu président de l'Association canadienne des ex-parlementaires de 2014 à 2018.

L'honorable Julian Fantino **Secrétaire**

Julian Fantino a connu une brillante carrière dans les forces de l'ordre et dans le domaine de l'administration publique. En plus d'avoir été chef de police de Toronto, de York et de London, il a été commissaire à la gestion des situations d'urgence de l'Ontario, puis a été nommé commissaire de la Police provinciale de l'Ontario. Il a ensuite été élu au Parlement à titre de député conservateur, où il a représenté la circonscription de Vaughn de 2010 à 2015. Au cours de cette période, il a tour à tour occupé les fonctions de ministre des Anciens combattants, de la Défense nationale et de la Coopération internationale.

Marcel R. Tremblay **Trésorier**

Marcel R. Tremblay a obtenu, à l'Université Laval à Québec, un baccalauréat en sciences commerciales (B.Sc.C.) en 1966, et une maîtrise en sciences comptables (M.Sc.C.) en 1967. Il a également fréquenté l'Université de

La Sorbonne, à Paris, et celle de Ljubljana, en Yougoslavie. Élu en 1984, et réélu en 1988 comme député du Parti progressiste-conservateur de Québec-Est, il a été secrétaire parlementaire du vice-premier ministre, du ministre des Finances ainsi que du ministre de la Justice et procureur général du Canada.

L'honorable Jean-Pierre Blackburn

Jean-Pierre Blackburn, C.P., a été député progressiste-conservateur de Jonquière-Alma de 1984 à 1993, puis de 2006 à 2011. Il a notamment occupé les fonctions de secrétaire parlementaire auprès du ministre de la Défense nationale, puis, plus tard, de ministre du Travail et du Logement, de ministre du Revenu national et de ministre des Anciens Combattants. Nouvellement élu au conseil d'administration de notre association, Jean-Pierre Blackburn nous a raconté à quel point il était heureux de renouer avec ses anciens collègues.

« Un beau moment... »

L'honorable Marjory LeBreton

Nommée au Sénat en juin 1993, la sénatrice Marjory LeBreton a occupé de nombreuses fonctions au cours de sa carrière au sein du Parti conservateur, qui s'est échelonnée sur plusieurs années. Notamment, elle a été chef de cabinet adjoint du premier ministre, whip en chef de l'opposition au Sénat, présidente du caucus conservateur de l'Ontario au Sénat, ministre du gouvernement de Stephen Harper et leader du gouvernement au Sénat (de 2006 à 2013), ainsi que ministre d'État aux Aînés (de 2007 à 2010). Elle a pris sa retraite en juillet 2015.



L'hon. Jean-Pierre Blackburn.



L'hon. Marjory LeBreton.



L'hon. Don Boudria.



Hélène LeBlanc.



Peter Stoffer.



L'hon. Diane Ablonczy.



Merv Tweed.



L'hon. David W. Price.



Brian F. P. Murphy.



Peter Ittinuar.

L'honorable Don Boudria

Don Boudria a été élu député libéral cinq fois de 1984 à 2005. Il a été nommé whip en chef du gouvernement en 1995, ministre de la Coopération internationale en 1996, ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre en 1997, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux en 2002, puis ministre d'État et leader du gouvernement ainsi que président du Comité spécial du Conseil en 2002. M. Boudria a pris sa retraite en 2006. En 2018, l'Association canadienne des ex-parlementaires lui a décerné le Prix de reconnaissance pour services exceptionnels. En 2019, la Ville d'Ottawa a nommé un grand parc municipal en son honneur.

Hélène LeBlanc

Hélène LeBlanc a été députée néo-démocrate de LaSalle-Émard de 2011 à 2015. Au cours de sa carrière parlementaire, elle a été porte-parole de l'opposition officielle pour les sciences et technologie, l'industrie et les coopératives, en plus d'avoir été vice-présidente du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie ainsi que du Comité spécial sur les coopératives. En outre, en 2014, elle a été élue présidente du Comité permanent de la condition féminine. Mme LeBlanc est actuellement partenaire et gestionnaire du gîte Minister's House B&B, à Picton, dans le



L'hon. Kerry-Lynne Findlay.

comté de Prince Edward, en Ontario.

Peter Stoffer

Peter Stoffer a été député néo-démocrate de Sackville–Eastern Shore de 1997 à 2015. Au cours de cette période, il a notamment été porte-parole de l'opposition pour les anciens combattants. « Le métier de parlementaire est de loin le plus agréable que j'aie exercé. Rencontrer des gens aussi exceptionnels et travailler avec eux est une expérience que je souhaite à tous les Canadiens. Maintenant, j'ai le privilège de pouvoir faire du bénévolat auprès de divers organismes et, surtout, de passer du temps en famille et avec mes amis. »

L'honorable Diane Ablonczy

L'honorable Diane Ablonczy a eu le privilège de représenter Calgary à titre de députée du Parti réformiste, de l'Alliance

réformiste conservatrice, puis du Parti conservateur pendant plus de vingt ans. Elle a notamment été secrétaire parlementaire auprès du ministre des Finances, ministre d'État (Petite Entreprise et Tourisme), ministre d'État (Aînés), et ministre d'État des Affaires étrangères (Amériques et Affaires consulaires).

Merv Tweed

Après un passage à l'Assemblée législative du Manitoba de 1995 à 2004 en tant que député de Turtle Mountain, Merv Tweed a été élu député conservateur de la circonscription fédérale de Brandon-Souris de 2004 to 2013.

L'honorable David W. Price

David Price a été député de Compton-Stanstead pour le Parti conservateur de 1997 à 2000, puis pour le Parti libéral de 2000 à 2004. Il a notamment assumé les fonctions de secrétaire parlementaire auprès du ministre de la Défense nationale.

Brian F.P. Murphy

À titre de député de Moncton-Riverview-Dieppe de 2006 à 2011, Brian F.P. Murphy a notamment été président du caucus de l'Atlantique, porte-parole pour la réforme démocratique et la justice, membre du Comité permanent des langues officielles et vice-président du Comité permanent de la justice et des droits de la personne.



L'hon. Irwin Cotler. L'hon. Bill Blaikie.

Peter Ittinuar

Peter Ittinuar s'est porté candidat aux élections fédérales de 1979 et a été élu député de la toute nouvelle circonscription de Nunatsiq pour le Nouveau Parti démocratique (NPD). Il est le premier député fédéral inuit du Canada.

L'honorable Kerry-Lynne Findlay

Kerry-Lynne Findlay a représenté la circonscription fédérale de Delta-Richmond-Est à titre de députée conservatrice. Elle a été nommée et assermentée à titre de secrétaire parlementaire auprès du ministre de la Justice le 1er juin 2011, puis de ministre associée de la Défense nationale le 22 février 2013. Elle a en outre été ministre du Revenu national du 15 juillet 2013 au 4 novembre 2015.

L'honorable Irwin Cotler

Irwin Cotler a été député de Mont-Royal de 1999 à 2015. Il a été ministre de la Justice et procureur général du Canada de 2003, à 2006. M. Cotler est président du Centre Raoul Wallenberg pour les droits de la personne, professeur émérite de droit à l'Université McGill, ancien ministre de la Justice et procureur général du Canada et avocat spécialiste du droit international en matière de droits de la personne.

L'honorable Bill Blaikie
Membre d'office

Bill Blaikie a été élu pour la première fois à la Chambre des communes à titre de député néo-démocrate d'Elmwood-Transcona en 1979. Il a pris sa retraite en 2008, après neuf législatures. De 2009 à 2011, il a été ministre de la Conservation à l'Assemblée législative du Manitoba, puis il a enseigné la théologie et la politique à l'Université de Winnipeg à titre de professeur associé.

Léo Duguay
Membre d'office
(sur cette page)

Membres du conseil d'administration de la Fondation pour l'éducation de l'ACEP



Ian Waddell.



L'hon. Gerry Weiner.



Francis LeBlanc.

L'honorable Ian Waddell
Président

Ian Waddell a été député néo-démocrate de Vancouver Kingsway ainsi que de Port Moody—Coquitlam de 1979 à 1993. Il a également été député provincial et ministre provincial en Colombie-Britannique de 1996 à 2001. Il a publié deux ouvrages : *A Thirst to Die For* et *Take the Torch*; a political memoir.

M. Waddell est aussi cinéaste. L'un de ses films, intitulé *Absence aux urnes* : Pourquoi les jeunes ne votent pas, a remporté la première place au festival du film de Beverley Hills.

L'honorable Gerry Weiner
Vice-président

Pharmacien de formation ayant fait ses études à l'Université McGill et à l'Université de Montréal, Gerry Weiner est devenu maire de Dollard-des-Ormeaux, au Québec, en 1982. Il a été élu député progressiste-conservateur en 1984 dans la circonscription de Dollard, puis réélu député de la nouvelle circonscription de Pierrefonds—Dollard en 1988. En 1989, il occupé les fonctions de secrétaire d'État du Canada. De 1990 à 1993, il a été ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté.

Francis LeBlanc
Président sortant

Élu pour la première fois en 1988 à titre de député de Cap-Breton High-

lands—Canso, en Nouvelle-Écosse, Francis LeBlanc a été porte-parole de l'opposition officielle en matière de commerce, de développement de l'Atlantique et de pêches. En plus d'être titulaire d'un baccalauréat en sciences politiques de l'Université St. Francis Xavier et d'une maîtrise en science économique de l'Université Queen's, M. LeBlanc a fait des études de doctorat en science économique à l'Université Laval. Francis LeBlanc a présidé la Fondation pour l'éducation de l'Association canadienne des ex-parlementaires et a siégé au conseil d'administration de l'Association avant d'en assumer la direction exécutive en mai 2016.

Léo Duguay
Secrétaire

À titre de député progressiste-conservateur de Saint-Boniface de 1984 à 1988, Léo Duguay a siégé aux comités de la Chambre des communes chargés de la santé et du bien-être, des transports, des langues officielles, de l'emploi et de l'immigration. Il a également représenté le Canada au Comité des droits de la personne à la 40e Assemblée des Nations Unies. M. Duguay a présidé l'Association canadienne des ex-parlementaires pendant cinq ans.

L'honorable Marie Charette-Poulin
Trésorière

Marie-Paule Charette-Poulin a été sénatrice libérale du Nord de l'Ontario de 1995 à 2015. Elle est la première sé-



Léo Duguay.



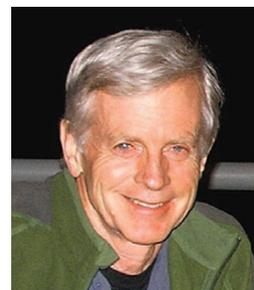
L'hon. Marie Charette-Poulin.



Corneliu Chisu.



Alan Tonks.



L'hon. David Kilgour.



L'hon. James Cowan.



Russ Hiebert.



Joyce Bateman.



Malcom Allen.



Bonnie Hickey-Ashley.

natrice franco-ontarienne. Elle a également présidé le Parti libéral du Canada de 2006 à 2008.

Corneliu Chisu

Membre à titre personnel

Corneliu Chisu est ingénieur professionnel, major (ingénierie) des Forces canadiennes à la retraite et ancien député de Pickering—Scarborough—Est. Ses efforts et ses réalisations, dont son service militaire dans les Balkans et en Afghanistan (Kandahar), son service communautaire et son bénévolat auprès de l'Ordre des ingénieurs de l'Ontario, lui ont valu plusieurs prix de reconnaissance. Il a notamment été nommé « Officer of the Order of Honour » par l'Ordre des ingénieurs de l'Ontario et « Fellow » par Ingénieurs Canada.

Dorothy Dobbie

Membre d'office (voir la page précédente)

Alan Tonks

Ayant suivi le cours offert par l'Institut des administrateurs de sociétés, Alan Tonks est membre du conseil d'administration de la Learning Enrichment Foundation et du Weston Lions Club. Grâce à leurs activités de financement et de bénévolat, ces deux organismes répondent aux mêmes besoins régionaux, nationaux et inter-

nationaux que l'Association canadienne des ex-parlementaires et la Fondation pour l'éducation, à laquelle M. Tonks siège également en qualité de membre du conseil.

L'honorable David Kilgour

David Kilgour a été député libéral d'Edmonton-Sud-Est de 1979 à 2006, c'est-à-dire pendant huit législatures. Il a été secrétaire d'État pour l'Amérique latine et l'Afrique (de 1997 à 2002) ainsi que pour l'Asie-Pacifique (de 2002 à 2003). En 2010, l'ouvrage *Prélèvements meurtriers*, corédigé par M. Kilgour et Davis Matas, ainsi que la campagne des deux hommes en vue de mettre fin au prélèvement forcé d'organes parrainé par l'État unipartite en Chine leur ont valu une mise en nomination pour le prix Nobel de la paix.

L'honorable James Cowan

Avocat canadien, James Cowan a été sénateur de la Nouvelle-Écosse de 2008 à 2017. Il a été leader de l'opposition au Sénat de 2008 à 2015, puis leader du caucus des libéraux indépendants jusqu'au 15 juin 2016. Il a pris sa retraite du Sénat le 22 janvier 2017, à l'âge de retraite obligatoire des sénateurs.

Russ Hiebert

Russ Hiebert a été député conservateur de Surrey-Sud—White Rock—Cloverdale de 2004 à 2015. Il a été

secrétaire parlementaire de la Défense nationale, puis des Affaires intergouvernementales. À l'heure actuelle, il œuvre à titre de propriétaire et de conseiller auprès de diverses entreprises privées et publiques du domaine de l'immobilier, des nutraceutiques et des solutions écologiques.

Joyce Bateman

Joyce Bateman a été députée conservatrice de Winnipeg-Centre-Sud de 2011 à 2015. Son projet de loi d'initiative parlementaire sur la sécurité ferroviaire a été approuvé à l'unanimité par la Chambre des communes et le Sénat. Au cours de sa carrière parlementaire, elle a siégé aux comités permanents des finances et des comptes publics. À l'heure actuelle, elle est membre du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de CPA Canada.

Malcom Allen

Malcom Allen a représenté la circonscription de Welland à titre de député néo-démocrate. Il a été porte-parole de l'opposition officielle pour l'agriculture et l'agroalimentaire.

Bonnie Hickey Ashley

Bonnie Hickey a été députée libérale de St. John's—Est de 1993 à 1997. Au cours de sa carrière parlementaire, elle a notamment siégé au Comité permanent de la santé.

L'assemblée générale annuelle de 2019

Texte d'Ellie Sabourin, photos de Christian Diotte



La présidente de l'ACEP, Dorothy Dobbie, prononce un discours lors de l'AGA.

L'Association canadienne des ex-parlementaires (ACEP) a tenu son assemblée générale annuelle le lundi 3 juin à Ottawa. La présidente, Dorothy Dobbie, a ouvert la séance en qualifiant l'année 2018 « d'année du changement ».

Le directeur général, Francis LeBlanc, qui a annoncé son départ à la retraite, a été remercié chaleureusement et a eu droit à une ovation de la part de tous les membres dans la salle. Dans la dernière année, Francis a travaillé très fort pour l'Association, en particulier pour obtenir la nouvelle assurance voyage.

Parmi les autres changements annoncés, mentionnons notre nouvelle collaboration de travail avec The Hill Times. Nous nous échangerons des rédacteurs et des idées de sujets, et l'abonnement sera offert aux membres à un prix réduit.

En ce qui concerne le financement, le

dîner de remise du Prix pour l'ensemble des réalisations, en hommage à l'ancien premier ministre et ancien député du Québec, Jean Charest, a permis de recueillir 250 000 \$ cette année grâce aux efforts de Léo Duguay. Nous venons également tout juste d'inaugurer le Prix du bâtisseur national pour honorer d'anciens premiers ministres, qui fera aussi partie des activités de financement.

Le voyage d'étude de cette année à Malte a été couronné de succès. L'an prochain, la destination proposée est le Vietnam.

Du 8 au 10 septembre, l'assemblée régionale aura lieu à Saint John's, à Terre Neuve et Labrador, sous le thème du 70e anniversaire de l'entrée de la province dans la Confédération canadienne. Une occasion en or de voyager sur la côte Est. Inscrivez ces dates à votre calendrier!

L'invitée spéciale représentant l'Association des anciens députés au Parlement européen, Mme Riera Madurell, a rappelé les liens solides qui unissent le Canada et l'association européenne. « Au terme de mon voyage chez vous, je peux vous dire que j'ai beaucoup de nouveaux amis au Canada. »

Des sentiments similaires ont été exprimés par l'ancien membre du Congrès Cliff Stearns, de la United States Former Members of Congress Association. « À long terme, les États Unis et le Canada seront toujours très proches », a-t-il affirmé.

David Warner, de l'Association ontarienne des ex-parlementaires, a parlé des nouveaux programmes pédagogiques de l'Association, qui s'inspireront des initiatives fructueuses de l'ACEP.

À la fin de l'ordre du jour officiel,



L'ex président Léo Duguay.



L'hon. sénatrice Nicole Eyton.



La conférencière invitée Laura Rance.



L'auditoire était curieux de connaître les réalités du monde agricole.



L'ancien directeur général Francis LeBlanc est remercié pour son mandat.



La conférencière invitée Laura Rance a présenté des statistiques étonnantes.



Séance de réflexion.

les membres se sont répartis en petits groupes pour participer à une séance productive de réflexion, qui abordait certaines questions d'intérêt pour l'Association.

Les questions et les commentaires ci-dessous sont ressortis de la séance de réflexion :

Comment soutenons nous les nouveaux retraités? Des idées ont été proposées concernant de nouvelles trousseaux sur la retraite, l'amélioration des communications et même un éventuel changement de nom de l'Association, car les parlementaires

devraient être reconnus non pas comme des « ex-parlementaires », mais peut être plutôt comme des « anciens ».

Comment augmenter les adhésions à l'Association? Les membres ont signalé la nécessité de multiplier les rencontres locales non officielles, de faire participer davantage les anciens chefs de partis et de recruter un plus grand nombre d'ex-parlementaires qui ont quitté la vie politique récemment.

Comment stabiliser notre situation financière? Il a notamment été suggéré d'organiser plusieurs petites activités

partout au Canada plutôt qu'une grande activité de financement, et de recueillir des dons auprès de grandes entreprises.

Comment préserver et promouvoir la démocratie dans notre pays et à l'étranger? L'une des suggestions principales consistait à poursuivre nos efforts de sensibilisation auprès des jeunes, qui doivent être informés de ce qui se passe. Une trousse structurée destinée aux écoles secondaires et des entretiens avec des sénateurs et des députés actifs lorsqu'ils sont sur place ont aussi été proposés.

Visite guidée de la Chambre des communes temporaire



Mieux comprendre la politique alimentaire du Canada grâce à Laura Rance, de Glacier Farm Media

Par Wade Morris



Laura Rance (ci-dessus) prononce une allocution sur « L'agriculture et le commerce dans le nouvel(au) (dés)ordre mondial » à l'occasion de l'AGA de l'ACEP de 2019.

À l'occasion de son assemblée générale annuelle, l'Association canadienne des ex-parlementaires a eu la chance d'accueillir Laura Rance, qui a prononcé la conférence principale, intitulée « L'agriculture et le commerce dans le nouvel(au) (dés)ordre mondial », sur les enjeux propres aux régions agricoles du Canada. Mme Rance est directrice de la rédaction à Glacier FarmMedia et rédige régulièrement des chroniques sur le domaine agricole pour le Winnipeg Free Press; sa conférence a d'ailleurs été l'amorce de certaines chroniques qu'elle a publiées cet été. Mme Rance est une journaliste chevronnée qui a choisi de couvrir l'agriculture après avoir constaté que les médias rapportent rarement les nouvelles qui touchent le milieu agricole.

Au fil de ses dernières chroniques, Mme Rance a souvent évoqué un document crucial pour le milieu agricole : la Politique alimentaire pour le Canada, que le gouvernement fédéral a rendue publique en juin dernier. Gardons-nous de confondre ce document avec le Guide alimentaire canadien, qui fournit des recommandations nutritionnelles aux consommateurs : la Politique alimentaire pour le Canada est un vaste projet pluriannuel qui vise à consolider divers maillons de la chaîne de production, de distribution et de consommation des aliments au pays. Le gouvernement y a affecté 134,4 millions de dollars, à répartir entre le Fonds

pour l'infrastructure alimentaire locale, le Fonds des initiatives pour les communautés nordiques isolées, la Campagne de promotion de l'achat de produits canadiens ainsi que des projets de lutte contre le gaspillage et la fraude alimentaires.

Alors que les États Unis et le Royaume Uni appliquent déjà des politiques semblables depuis des années, ce n'est que maintenant que le Canada leur emboîte le pas. Mme Rance explique que la politique agricole de l'Union européenne est quant à elle issue de problèmes vécus là-bas pendant la Seconde Guerre mondiale.

« Cette politique visait à éviter que les gens là-bas ne subissent plus jamais de pénurie alimentaire, explique Mme Rance. Pour leur part, les politiques canadiennes ont toujours été arrimées aux besoins d'une économie agricole propulsée par l'exportation. »

Or, quoique le Canada soit un grand exportateur, il n'est pas exempt de problèmes au chapitre de l'alimentation : pensons à l'insécurité alimentaire dans le Nord, à la pénurie de main-d'œuvre agricole et à l'ampleur du gaspillage alimentaire. La nouvelle politique vise à assurer le bon fonctionnement de tous les maillons de la chaîne alimentaire.

« C'est une tâche titanesque, explique Mme Rance. Jamais encore on avait essayé de faire tourner tous les rouages à l'unisson. Je pense qu'il s'agit d'un premier pas dans la bonne direction. »

La Fédération canadienne de l'agriculture s'est vite ralliée à cette politique, qui, selon Mme Rance, donne l'occasion au milieu agricole de s'exprimer.

« Le nombre d'agriculteurs actifs au Canada est en déclin, explique-t-elle. Ils ont également perdu en influence et peinent à se faire entendre. Dans notre pays essentiellement urbanisé, ils ont l'impression d'avoir de plus en plus de mal à faire comprendre leur réalité. Pour eux, la Politique alimentaire pour le Canada est l'occasion de raffermir le dialogue avec les Canadiens non agriculteurs et de trouver une solution qui réponde aux besoins de tous. »

Les effets de la politique ne se feront probablement pas sentir sur-le-champ, mais si ses promesses se concrétisent, cultiver, acheter et manger des aliments sera plus facile que jamais pour les Canadiens. À tout le moins, le projet suscitera la discussion.

« Là où les retombées de cette nouvelle stratégie se feront le plus sentir, c'est par la création d'un conseil sur la politique alimentaire, où seront représentés tous les acteurs qui s'intéressent à l'agriculture; ces derniers discuteront régulièrement des enjeux de l'heure et de stratégies à long terme, explique Mme Rance. L'ampleur et la diversité des intervenants qui participeront aux échanges sont, selon moi, inédits. »

Service commémoratif annuel

En hommage aux 28 Canadiens qui ont contribué à faire du Canada un endroit meilleur.

Texte d'Ellie Sabourin, photos de Bernard Thibodeau

En ce matin triste et gris à Ottawa, alors que le drapeau de la Tour de la Paix était en berne, d'anciens parlementaires accompagnés de leurs proches se sont rassemblés pour rendre hommage aux 28 ex-parlementaires décédés cette année.

Les ex-parlementaires sont beaucoup plus qu'une communauté. Ils forment une véritable famille. Ils entretiennent des liens étroits compte tenu de leur expérience de travail commune au Parlement. Comme l'a fait remarquer le Président, Geoff Regan : « Les parlementaires forment un groupe, j'irais même jusqu'à dire une famille. Dans les moments joyeux ou douloureux, nous nous rassemblons. Les parlementaires que nous avons perdus font toujours partie de la famille. »

Depuis de nombreuses années, selon la tradition au Parlement, tous les partis doivent prononcer quelques mots pour souligner publiquement le décès d'un ex parlementaire. Depuis 2000, pour rendre un hommage plus officiel et solennel, les chefs de partis à la Chambre invitent l'Association canadienne des ex-parlementaires (ACEP) à organiser un service commémoratif pour tous les députés qui nous ont quittés depuis le 30 avril de l'année précédente.

En 2019, le service commémoratif a eu lieu le lundi 3 juin dans la nouvelle salle du Sénat.

La cérémonie a commencé par un chant d'honneur traditionnel des Premières Nations du Sud. Michael Wade dit avoir choisi deux chants pour l'occasion. « Dans ma culture, nous célébrons toujours la vie en même temps que la mort, a-t-il expliqué. Même si nombreux sont ceux qui nous ont quittés, vous êtes encore nombreux à être vivants. Je vais donc aussi interpréter un chant de la victoire secondaire en votre honneur. »

La présidente de l'ACEP, avec la contribution d'Hélène Leblanc, a lu les noms des 28 ex-parlementaires qui nous ont quittés cette année. Elles ont fait ressortir le côté plus personnel de ces Canadiens décédés en rappelant le sourire notable de l'un, le sens de



L'honorable Geoff Regan et l'honorable sénatrice Patricia Bovey.

phumour de l'autre, ou encore sa passion des livres, des orchidées ou de la photographie.

Tout au long du service, le Chœur des enfants d'Ottawa a notamment interprété *We Rise Again*, Chanter et l'hymne royal, qui en ont ému plusieurs à la chambre du Sénat.

« La lecture des 28 noms nous rappelle à tous la fragilité de la vie », a souligné la sénatrice Pat Bovey au nom du Président de la Chambre. Ayant moi

même participé au service commémoratif pour un membre de ma famille il y a quelques années, je me souviens des sentiments que j'ai ressentis à ce moment là, des bienfaits qu'apporte le fait de se souvenir de chacun des parlementaires ayant servi leurs concitoyens d'un océan à l'autre et de les remercier. »

Chacun des défunts parlementaires laisse un legs impérissable. Notre Parlement et notre pays s'en portent mieux grâce à eux.



L'honorable Geoff Regan, Président de la Chambre des communes.



Hélène LeBlanc et Dorothy Dobbie.



Jean-Manuel de Bané, fils de l'honorable Pierre de Bané.



L'honorable sénatrice Patricia Bovey.



Anne Simpson, petite fille de l'honorable Peter Adams.



Le Chœur des enfants d'Ottawa.

Les ex-parlementaires honorés au cours du service sont les suivants :

L'honorable Peter Adams
Roy Bailey
Eugène Bellemare
L'honorable Eric Berntson
Garnet Bloomfield
L'honorable Erminie Cohen
L'honorable Pierre De Bané
Paul Dewar

Clifford Downey
L'honorable Jean Eudes Dubé
L'honorable Trevor Eyton
Melbourne Gass
L'honorable Alastair Gillespie
Pierre Jacob
George Alexander Jupp
L'honorable Wilbert Keon
L'honorable Donald S. Macdonald
Paul André Massé

Frank Maine
Robert Pennock
Robert H. Porter
Hugh Poulin
Marcel Claude Roy
Thomas Suluk
Jacques Tétreault
Myron Thompson
L'honorable Michael Wilson
L'honorable William Winegard

Marlene Catterall : une parlementaire méritante et dévouée

Par Wade Morris, photos : Christian Diotte



Marlene Catterall avec Dorothy Dobbie.

L'Assemblée générale annuelle, qui a été bien remplie, s'est conclue le 3 juin par la présentation du Prix de reconnaissance pour services exceptionnels. Cette année, la lauréate a été Marlene Catterall, très connue pour son long et marquant passage au Parlement. Elle s'est vue remettre le prix par Dorothy Dobbie.

Dans son discours d'acceptation, prononcé devant le grand nombre de membres de l'ACEP et d'autres participants réunis dans la salle de l'édifice Sir-John-A.-Macdonald, Mme Catterall a parlé de ses réalisations professionnelles.

« Il est tout à l'honneur de l'association que, quelle que soit notre allégeance politique, nous ayons pu travailler ensemble pour faire progresser la démocratie, au pays comme à l'étranger, » a-t-elle dit de ses années passées au Parlement.

La carrière de Mme Catterall ne peut être réduite à un seul moment marquant ou à un seul rôle; depuis les années 1970, elle a contribué au système politique canadien de nombreuses façons. De 1976 à 1985, elle a représenté le quartier de Britannia auprès du Conseil de ville d'Ottawa. En 1985, elle s'est présentée aux élections municipales d'Ottawa, lors desquelles elle a obtenu 35 000 votes et s'est classée deuxième, derrière le conseiller de Riverside, Jim Durrell. Cette défaite n'a toutefois aucunement freiné la carrière politique de Mme Catterall, qui a par la suite remporté de nombreuses élections. En 1988, elle a été élue députée d'Ottawa-Ouest—Nepean (à l'époque Ottawa-Ouest), et a été ensuite réélue à ce poste quatre fois, jusqu'à sa retraite en 2006.

Toujours dans son discours d'acceptation, Mme Catterall a cité comme source d'inspiration son père, un immigrant peu fortuné devenu membre de la GRC.

Bien que Mme Catterall ait été députée libérale, elle a su trouver l'harmonie au-delà de la partisanerie : « tous les partis ont aidé à faire progresser le gouvernement et ont contribué au merveilleux pays dans lequel nous vivons aujourd'hui, » a-t-elle dit.

Tout au long de sa prolifique carrière de député, Mme Catterall a occupé de nombreuses fonctions. Elle a notamment présidé quelques comités, dont le Comité permanent du patrimoine canadien. En 2001, elle est devenue la première femme à occuper le poste de whip en chef du gouvernement à la Chambre des communes.



Marlene Catterall.



Marlene Catterall et Bruce Stanton, député, Président.



Dorothy Dobbie, Marlene Catterall et l'hon. Eleni Bakopanos.



L'hon. Doug Roche et Bruce Stanton.



L'hon. Gerry Weimer et l'hon. Sheila Copps.



Marlene Catterall et l'hon. Jean-Pierre Blackburn.

Cette réalisation lui a valu une grande estime pour avoir contribué à ce que les femmes soient davantage respectées en politique.

« Le seul endroit où, une fois par semaine, je savais que je pouvais dire non seulement ce que je pensais, mais aussi ce que je ressentais, a été au caucus des femmes, » a-t-elle déclaré.

Mme Catterall garde de bons souvenirs de sa carrière de députée et affirme que « les moments les plus importants » pour

elle ont été ceux passés les vendredis après-midis dans son bureau de circonscription. « Aider les gens est ce qui m'a permis de garder les pieds sur terre, » a-t-elle ajouté. Elle a également dit avoir aimé les occasions que son mandat au Parlement lui a offertes d'en apprendre davantage sur le Canada, de voyager et d'influencer le changement.

Bien que sa carrière politique ait pris fin il y a de nombreuses années, l'incidence de Mme Catterall se fait sentir à ce jour.

En 2018, le conseiller d'Ottawa Mark Taylor a présenté une motion visant à nommer un parc du quartier Michele Heights en l'honneur de Mme Catterall. Le texte de la motion citait le travail continu de Mme Catterall pour « appuyer Michele Heights et sa collectivité élargie afin d'encourager la participation communautaire, d'accroître la représentation des femmes au sein du leadership des collectivités et de renforcer les liens partout dans la communauté. »

Un après midi à Kingsmere

Surnommée affectueusement « La Ferme », la résidence officielle du Président de la Chambre des communes est un voyage dans l'histoire. Entretien par la Commission de la Capitale nationale, la propriété de Kingsmere n'est pas occupée de façon régulière depuis quelques années, mais les Présidents de la Chambre y passent souvent quelques jours pour se détendre, à l'abri de la frénésie de la Colline.

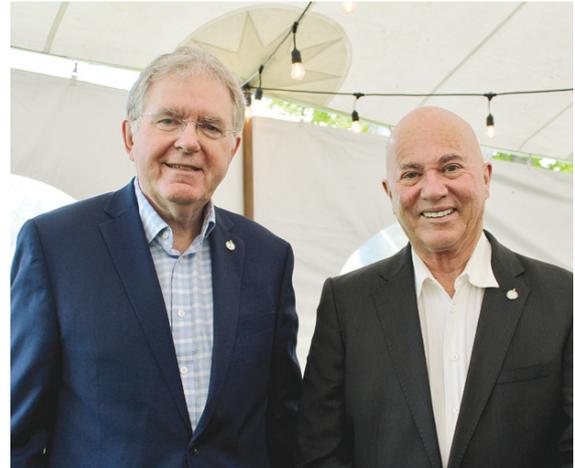
Sous un grand chapiteau érigé en prévision d'une réception parlementaire, les membres de l'Association

canadienne des ex-parlementaires y ont passé l'après midi, ravis car bon nombre d'entre eux n'y avaient jamais mis les pieds. Notre généreux hôte, le Président Geoff Regan et son épouse, Kelly, leur ont offert une visite guidée.

La résidence de Kingsmere a été construite en 1850 par le pionnier Henry Fleury, puis acquise par William Lyon Mackenzie King en 1927. À sa mort, Mackenzie King a légué la maison et les terrains aux Canadiens. La propriété est devenue la résidence du Président en 1955.



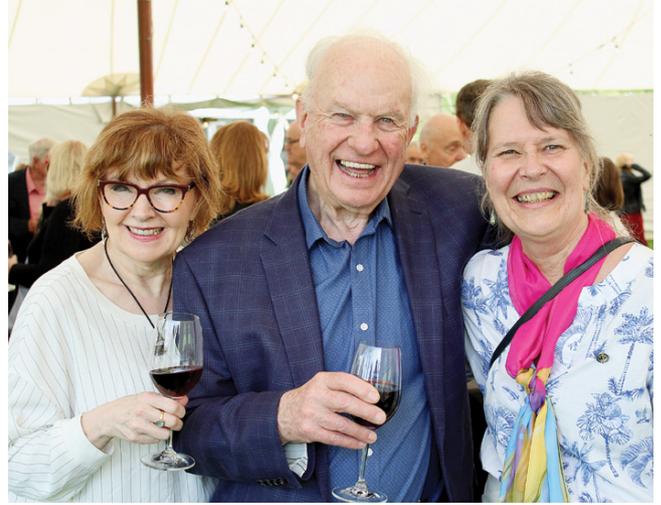
Monique Watson, Mark Watson, Ian Watson et Kathy Hays.



Jack Harris et Claude Bachand.



Patricia Warner, Teresa Riera Madurell, Laura Rance et David Warner.



Brenda Morrissey, Keith Penner et H el ene LeBlanc.



L'hon. Julian Fantino, Ian Whaddell, Dorothy Dobbie, Darryl Grey, Marlene Catterall, Ron Catterall et Geoff Scott.



Corneliu Chisu, l'hon. Steven Fletcher et l'hon. Consiglio Di Nino.

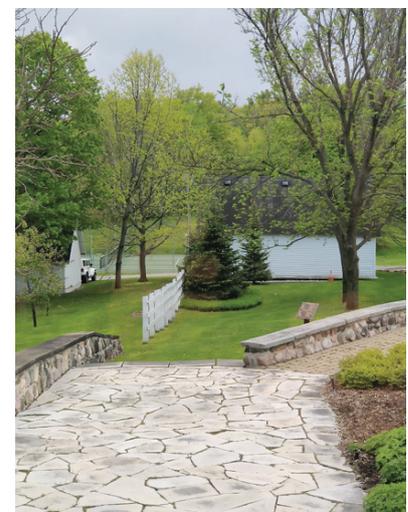


L'hon. Anne Cools et l'hon. Daniel Hays.



L'hon. Raymond Setlakwe.

L'hon. John McDermid.



L'hon John McDermid, Ron Catterall et Marlene Catterall.

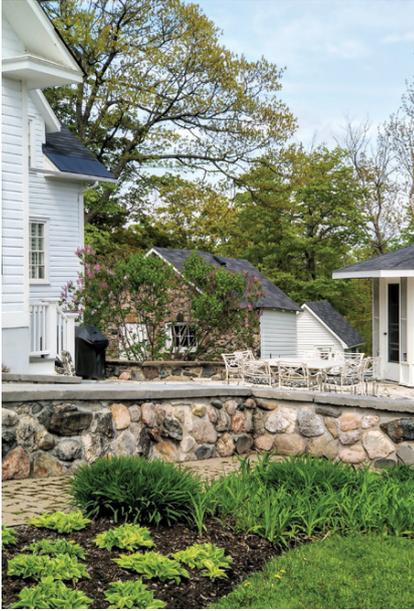
Geoff Scott.



L'hon. Julian Fantino et Ian Waddell.

Teresa Riera Madurell, Secrétaire de l'Association des anciens députés au Parlement européen

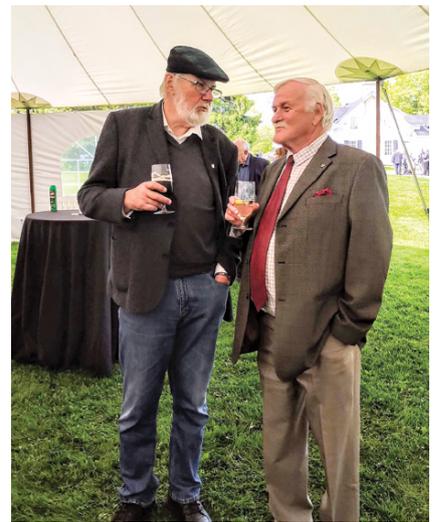
L'hon. Anne Cools.



Le chapiteau a été érigé sur les vastes terrains de La Ferme. Cette maison de campagne comprend une maison de ferme rénovée et cinq dépendances entourées de 1,74 hectare (4 acres) de champs et de forêts.



Anthony Merchant, l'hon. Pana Merchant, Mary Ann Boudria, Doug Rowland, et l'hon. Don Boudria.



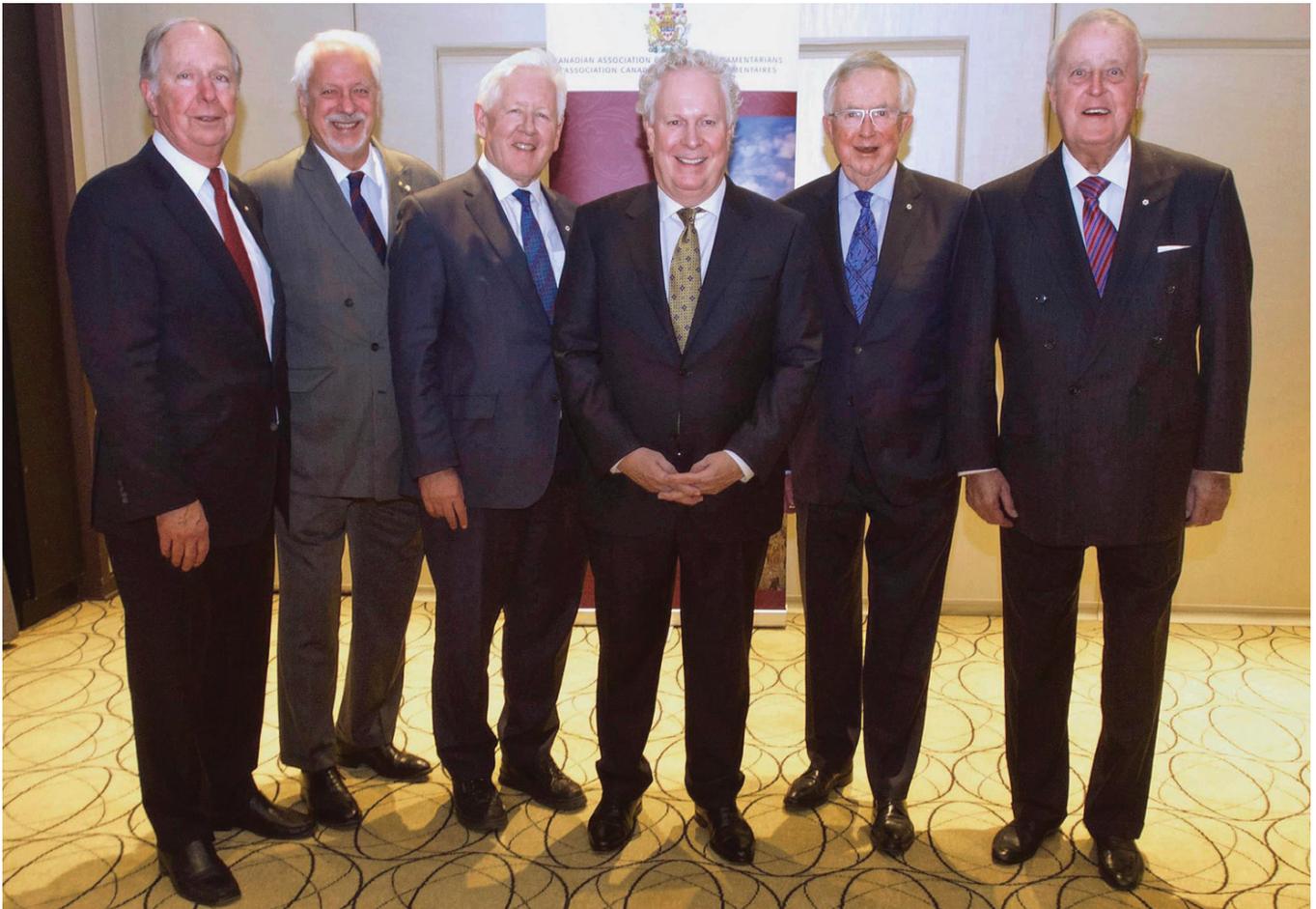
L'hon Bill Blaikie et Darryl Gray.



L'hon. Bryon Wilfert, l'hon. Kelly Regan et Elizabeth Wilfert.

Souper en compagnie de Jean Charest

Par Dorothy Dobbie



Une photographie historique. De gauche à droite : les ex-premiers ministres Pierre Marc Johnson, Daniel Johnson, fils, et Bob Rae, l'ex-premier ministre Jean Charest, les ex-premiers ministres Joe Clark et Brian Mulroney.

Cette année, le Prix pour l'ensemble des réalisations a été remis à l'honorable Jean Charest devant une salle comble à Montréal. Il était formidable de voir conservateurs et libéraux se réunir pour rendre hommage à un homme qui a rendu de fiers services aux deux partis, tant sur la scène fédérale que provinciale.

Le très honorable Joe Clark et le très honorable Brian Mulroney étaient présents, alors que le très honorable Jean Chrétien a fait part de ses vœux dans une vidéo. Les ex-premiers ministres du Québec Daniel Johnson fils et Pierre Marc Johnson étaient aussi présents, tout comme l'ancien premier ministre de l'Ontario, Bob Rae, aussi récipiendaire du Prix pour l'ensemble des réalisations. Tous sont venus rendre hommage à un homme qui a servi toute sa vie le Canada et le Québec. Directrice de campagne de Jean Charest en 1997, Jodi White a af-

firmé que, « à l'image de Bob Stanfield, Jean Charest est le meilleur premier ministre que le Canada ait eu la chance d'avoir. » L'hommage le plus senti est probablement venu de l'ancien premier ministre Jean Chrétien qui a affirmé dans sa vidéo, avec l'humour pince-sans-rire qu'on lui connaît, que « Jean était très bon dans l'opposition... un peu trop à mon goût ».

En 1984, Jean était élu député à l'âge de 26 ans et il a rapidement été nommé ministre d'État à la Jeunesse. Dix années plus tard, il a succédé à Kim Campbell à titre de chef du Parti progressiste-conservateur du Canada après avoir survécu à la pire défaite électorale de l'histoire d'un parti au pouvoir. Lors des élections de 1993, le PPC n'a fait élire que deux députés : Jean Charest et Elsie Wayne, une néophyte.

Jean a été chef du parti pendant cinq ans, faisant élire 20 députés en 1997 alors qu'il luttait pour la résurrection du Parti progressiste-conservateur face à la montée

du Parti réformiste. En 1998, il s'est laissé tenter par les appels populaires à son transfert au niveau provincial pour prendre les rênes du Parti libéral du Québec. Cinq années plus tard, il devenait premier ministre de la province, poste qu'il a conservé pendant trois mandats jusqu'en 2012.

Ce résumé minimaliste des faits ne rend pas justice à l'homme, à son humour, à son dévouement et à sa capacité de toucher les Canadiens à tous les niveaux. L'engagement de Jean Charest envers l'unité nationale, son amour inconditionnel pour sa province et son soutien à l'environnement sont tous des points saillants de son leadership. Il a en outre été le tout premier chef à former un cabinet paritaire. Les gens qui l'ont côtoyé se souviendront cependant peut-être davantage des nombreux petits gestes bienveillants qu'il a posés.

Pendant tout son parcours, sa femme,



La présidente de l'ACEP, Dorothy Dobbie, en compagnie de la vice-présidente, l'hon. Eleni Bakopanos, qui ont aidé Léo à organiser la soirée.

« Ne parle pas trop longtemps », conseille l'ex-premier ministre Brian Mulroney à Jean. Ce dernier a captivé le public en anglais et en français pendant une heure. Personne ne s'est ennuyé.



Préparation des éléments audiovisuels de la soirée.

Michèle, était à ses côtés. Ils se sont rencontrés à l'adolescence — elle avait 16 ans, lui, 15 — et, dès leur première rencontre, Michèle savait que Jean serait l'homme de sa vie. Ils se sont mariés en 1980 après s'être séparés pour se consacrer à leur travail et à leurs études, ce qui s'était révélé trop dur. Il lui a fait la grande demande au téléphone. Ils ont élevé trois enfants en traversant les hauts et les bas de la vie politique (en 2016, The Montrealer, nous apprenait que la politique était pour eux une affaire de famille).

Depuis qu'il a quitté la politique, Jean est partenaire du cabinet McCarthy Tétrault. Il prodigue des conseils stratégiques à des clients de partout sur la planète.



L'ancien président Léo Duguay a organisé la soirée de main de maître.

Since leaving office, Jean is now a partner in the law firm of McCarthy Tétrault. He provides strategic advice to clients all over the world.



La salle de bal Reine Elizabeth à Montréal était parfaite pour l'occasion.



Susan Simms et Céline Brazeau Fraser ont passé de longues heures à attribuer les places et à peaufiner de nombreux autres détails.



Dorothy Dobbie.

Notre devoir de gouverner notre personnel

N'abdiquez pas vos responsabilités envers vos employés.

Par Dorothy Dobbie

Cela a toujours été le cas, et ce le sera sans doute toujours : il existe invariablement une certaine tension entre les élus et leur personnel. Cela s'observe tant au sein des conseils d'administration d'organismes sans but lucratif qu'au gouvernement.

On peut le comprendre. Les élus comptent sur le soutien et l'expertise de leur personnel. Ils le doivent. Ils ne disposent pas d'assez de temps pour s'occuper personnellement de chaque détail de tous les enjeux qui surviennent, et qui, au gouvernement, peuvent couvrir une immense gamme de domaines. Par conséquent, les élus ont besoin d'avoir dans leur équipe des gens sur lesquels ils peuvent compter pour faire le travail préparatoire, leur fournir des conseils objectifs et même parfois pour créer une vision, bien que ce dernier élément puisse s'avérer un terrain dangereux.

Ce faisant, toutefois, les membres du personnel viennent souvent à se voir comme les vrais dirigeants et peuvent parfois développer un certain mépris pour leur patron, qui peut être très bon pour établir des rapports avec les gens et qui possède généralement un « QE », un quotient émotionnel, élevé, mais qui a peu de temps pour s'adonner à certains exercices intellectuels complexes. Cela ne signifie aucunement que ces dirigeants ne sont pas des gens capables ou « intelligents », mais cela signifie qu'ils laissent volontiers une grande partie du pur travail de recherche à d'autres. Souvent, cependant, les personnes qui ont un quotient émotionnel élevé ont un excellent jugement politique, et lorsqu'ils peuvent compter sur l'appui de conseillers désintéressés et objectifs, ils peuvent s'avérer d'excellents dirigeants.

Le premier écueil potentiel est lorsque ni l'élu ni son conseiller n'a la capacité de gérer les questions complexes. Il se peut que le leader soit émotif et empathique, auquel cas on ne peut espérer que ses proches conseillers soient froidement rationnels. Généralement, toutefois, les élus choisissent plutôt des gens avec qui ils se sentent bien – des gens qui leur ressemblent.

L'autre écueil est lorsque l'élu est ap-

puyé par un membre de son personnel fort et obstiné qui n'a aucun respect pour lui, mais qui n'éprouve aucun problème à être flatteur lorsque nécessaire pour accroître son propre pouvoir. C'est la personne qui ne présente qu'un choix à son patron parce qu'elle a déjà décidé pour lui. C'est la personne qui érige des barrières partout autour de leur patron pour demeurer la seule à le conseiller et à influencer ses décisions. Ces personnes parlent souvent au nom de leur patron, tranchant et accordant des faveurs comme bon leur semble, sans que leur patron ait la moindre idée que telle ou telle demande ait même été faite.

Il s'agit de situations dangereuses qui se produisent beaucoup plus souvent que l'on pourrait croire. Quelques années de mauvais leadership suffisent à gravement endommager un système démocratique. J'ai été témoin de nombreux cas ayant une incidence fort destructrice où la volonté de l'administration a supplanté la sagesse de l'élu. Cela peut se produire tant au sein de la gouvernance d'organismes à but non lucratif qu'au sein de systèmes municipaux, civiques, provinciaux ou nationaux.

Les membres du personnel commencent à sentir que ce sont eux qui mènent. Ils rédigent le programme, guident le navire et, à terme, écartent les volontaires ou élus meilleurs qu'eux au profit de gens plus faibles qu'ils peuvent manipuler. Un grand nombre de ces membres du personnel sont des gens fort capables, mais il leur manque quelque chose d'important : l'obligation de rendre des comptes. Les élus et les bénévoles sont motivés par des visées ou des objectifs altruistes : ils peuvent être fortement engagés envers la cause en question, ou dans le cas du gouvernement, ils peuvent avoir été élus et leur besoin de se faire réélire les force à rendre des comptes sur ce qu'ils font. Les électeurs leur ont donné un mandat qu'ils peuvent leur retirer.

Il en va de même des membres du personnel, mais leur mandat ne peut en général être retiré que par l'élu. Les conseillers rusés feront de leur mieux pour garder leur « patron » heureux, quitte à mal l'informer. Cet impératif contribue

à un certain équilibre, mais peut parfois faire obstacle au bien commun.

Dans la fonction publique, le comportement manipulateur est fréquemment isolé à un ministère, et il est encore plus difficile de l'éliminer. Si un ministre faible est nommé, tout le monde semble heureux et les activités continuent de suivre leur cours; personne ne fait de vagues et rien d'extraordinaire (voire rien du tout) ne se produit. C'est lorsqu'un ministre fort est nommé que le vent se met à souffler et que la tempête pointe à l'horizon.

La première ligne de défense du personnel peut être de discréditer le ministre aux yeux de son chef, ou en second recours, du public, par le truchement de « fuites » aux médias.

Il n'est pas question ici de dévaloriser le travail de tous les fonctionnaires, secrétaires généraux, directeurs municipaux, et autres gens honnêtes et dévoués. Toutefois, il existe certains individus narcissiques dans la société, et en tant qu'élus, l'une de nos responsabilités est de s'assurer qu'il est clair qui est aux commandes. Les anciens députés sauront ce que je veux dire. Pour les nouveaux, voici quelques conseils simples :

1. Insistez pour voir tous les messages qui arrivent à votre bureau ou être informé de ceux-ci, et décidez vous-même s'il s'agit d'un dossier dans lequel vous devriez intervenir personnellement. C'est à vous de le décider.

2. Exigez toujours que plus d'un choix appuyé par le raisonnement qui a motivé les propositions vous soit présenté.

3. Ne vous contentez pas d'un seul avis. Renseignez-vous le plus possible et appuyez-vous sur l'information recueillie pour prendre vos propres décisions.

4. Posez toujours des questions, d'autres questions et encore plus de questions. N'acceptez pas les demi-réponses ni le ressassage d'anciennes.

5. Ne présumez pas que quiconque, y compris les médias, ne dit que l'entière vérité. Renseignez-vous et soyez honnête envers vous-même.

C'est pour cela que vous avez été élu.

Dorothy Dobbie a été députée progressiste-conservatrice de Winnipeg-Sud de 1988 à 1993.

Un dirigeant se doit de rallier les gens...

L'honorable Anne Cools

Par Wade Morris

Après 34 ans au Sénat, Anne Cools tire sa révérence. Ardente défenseuse des questions touchant la famille, elle s'est battue pour faire respecter les droits des pères. Férue d'histoire, elle croit en un Sénat partisan en tant que « gouvernement en devenir ».

Anne Cools ne perd pas de temps à se demander ce qu'elle aurait fait si elle n'avait pas été sénatrice. À 75 ans, elle préfère se concentrer sur la réalité. Une réalité très impressionnante au vu de sa carrière monumentale et unique.

Née à la Barbade, Anne s'est établie au Canada et s'est frayé un chemin dans la sphère politique. Nommée au Sénat en 1984, elle a connu l'une des plus longues carrières parmi les sénateurs au Canada, cumulant près de 35 années d'expérience. Elle a finalement tiré sa révérence en 2018, comme les sénateurs sont tenus de le faire lorsqu'ils atteignent l'âge de 75 ans. Maintes fois récompensée, elle a notamment été choisie, en 2004, parmi les 100 personnalités canadiennes de tous les temps de la CBC, et beaucoup l'applaudissent en tant que première sénatrice de race noire au Canada. Même à la retraite, elle reçoit encore des marques de reconnaissance : en juin dernier, elle a été nommée membre et de la faculté des arts et des professions libérales de l'Université York, où elle s'est vu décerner un doctorat honorifique en droit.

Anne a grandi au sein d'une famille de politiciens actifs, dont un oncle qui, pendant son mandat de ministre, s'était employé à réduire la mortalité infantile à la Barbade. Enfant, Anne ignorait qu'elle ferait un jour de la politique, mais elle était consciente de l'importance d'aider autrui. Elle se remémore une anecdote où sa mère lui avait demandé de donner ses chocolats à d'autres enfants qui n'avaient encore jamais goûté.

« Le partage n'a jamais été une question pour moi, explique Anne. Je me faisais un devoir d'améliorer la vie des autres. »

Ce trait de personnalité l'a suivie au



Anne Cools, la « doyenne du Sénat », a pris sa retraite l'été dernier.

Canada. Avant d'entrer au Sénat, Anne était connue comme une chef de file de la lutte contre la violence familiale. Elle était régulièrement invitée à des émissions de télévision pour parler de cette question, et elle a fondé les refuges pour femmes Women in Transition.

Anne a retenu l'attention du premier ministre Pierre Trudeau, qui a recommandé sa nomination comme sénatrice. Son accession au Sénat a été rapide, se rappelle-t-elle.

« C'était un vendredi. Je dînais avec un proche, qui m'a annoncé que Trudeau mentionnait souvent mon nom au Cabinet, se souvient-elle. Comme les libéraux se réunissaient à Harbour Front, on m'a recommandé de parler au ministre responsable de la région. »

Elle est par la suite entrée en contact avec M. Trudeau. Elle a été assermentée le lundi suivant.

Au cours des 35 années qui ont suivi, Anne a joué un rôle important à l'Assemblée législative canadienne. Elle a notamment travaillé à un projet de loi visant à garantir aux pères un traitement juste lorsqu'il est question de pensions alimentaires. Anne dit apprécier le rôle du Parlement qui, par la collaboration, fait avancer le Canada, et elle éprouve énormément de respect envers bon nombre de ses collègues sénateurs.

« J'ai siégé aux côtés des plus grands sénateurs que le Sénat a comptés », affirme-t-elle. J'ai pu leur témoigner respect et soutien ». Elle garde un excellent souvenir d'Allan MacEachen, qui a notamment été vice premier ministre dans le Cabinet de Pierre Trudeau.

« C'était un homme brillant, dit-elle. Je l'ai appuyé avec beaucoup d'enthousiasme, car il était très compétent. Il travaillait à des projets de loi difficiles touchant des enjeux d'actualité brûlante. »

Grande lectrice, Anne s'intéresse depuis longtemps à l'histoire canadienne. Selon elle, l'histoire montre comment les gens ont amélioré leur sort, et nous pouvons en tirer des leçons pour améliorer le nôtre. À ses yeux, John A. Macdonald et John Graves Simcoe sont des personnages qui ont fait preuve du leadership nécessaire pour établir un Sénat efficace.

« Je suis une passionnée [d'histoire], explique-t-elle. Quand on lit l'histoire, on voit des personnages qui n'ont pas cherché à satisfaire leur ego, mais qui ont fait preuve de leadership. Un dirigeant se doit de rallier les gens, car la peur et la prudence font partie de la nature humaine. Il est très facile de baisser les bras après un désaccord. Il nous faut des gens animés d'une forte détermination à continuer.

Rester en contact

Par Wade Morris

Les anciens députés restent au service de leurs concitoyens à leur départ du Parlement.

Darryl Gray

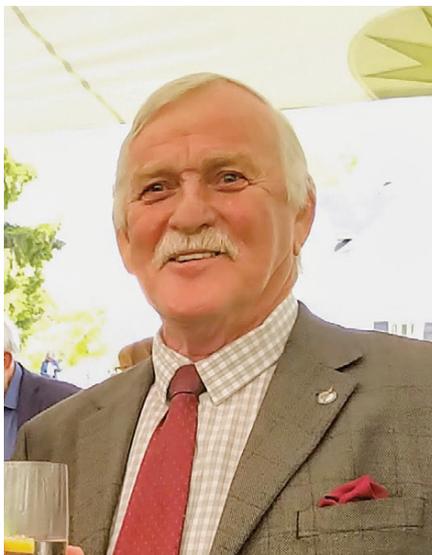
Darryl Gray a été député progressiste-conservateur de Bonaventure—Îles de la Madeleine, au Québec, pendant deux mandats avant d'être défait en 1993. Par la suite, il s'est fortement impliqué dans l'observation d'élections à l'étranger, en concertation avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Il devait voir, en toute impartialité, à ce que le scrutin démocratique se déroule de manière équitable pour l'ensemble des candidats et sans bavures. Il recommande d'ailleurs ce travail à d'autres parlementaires actuels : « Quand on quitte ses fonctions et qu'on a sincèrement la démocratie à cœur, il faut se départir du carcan de la partisanerie. On peut aller aider des gens à confirmer que l'issue d'un processus [électoral] est légitime et exacte. »

M. Gray a participé à des missions d'observation des élections au Kazakhstan, en Géorgie, en Jordanie et en Palestine, et est retourné en Ukraine à plusieurs reprises.

« Je suis très attaché aux Ukrainiens parce qu'ils font partie de l'histoire de l'Ouest canadien, explique-t-il. Pour moi, c'est un compliment, car c'est un peuple très chaleureux. Malheureusement, j'ai remarqué au cours de mes voyages que les jeunes là-bas préféreraient partir pour l'Ouest de l'Europe ou le Nouveau Monde que s'investir dans le combat pour leur propre démocratie. Or, pour se reconstruire et retrouver toute sa stabilité, l'Ukraine ne peut pas se passer des jeunes. »

Darryl Gray habite en Gaspésie, une péninsule du sud-est du Québec lovée entre le fleuve Saint Laurent et le Nouveau Brunswick. « J'ai voyagé aux quatre coins du monde, mais c'est là le plus bel endroit de la planète, déclare-t-il. Le paysage est à couper le souffle. On trouve de petites montagnes et les meilleures rivières à saumon du monde. C'est le paradis. »

Il y exploite un terrain de camping de 25 acres où il loue des chalets tout en se spécialisant dans les roulottes saisonnières et en offrant des excursions de nuit. M. Gray considère la menuiserie comme un passe-temps; il partage d'ailleurs une scierie mobile avec son voisin. Il s'adonne



Darryl Gray.

également à l'ébénisterie, même si, plaisante-t-il, « ces choses-là sont loin de la perfection. Je suis un artiste imparfait. »

L'honorable Arthur Eggleton

Lorsqu'il a atteint l'âge de la retraite obligatoire, en 2018, le sénateur libéral de l'Ontario Arthur « Art » Eggleton a estimé que le mot « retraite » ne collait pas adéquatement à l'idée qu'il se faisait de son départ du Sénat; il a plutôt choisi de parler de « fin d'études ».

M. Eggleton se tient occupé, ce qui n'a rien pour étonner au vu de sa carrière. Avant de devenir sénateur, il a été député d'York Centre, de 1993 à 2004, ainsi que maire de Toronto, de 1980 à 1991. Il a également participé à de nombreux projets du gouvernement fédéral et, à titre de membre du Comité des affaires sociales, des sciences et de la technologie, s'est intéressé à divers enjeux sociaux.

Quoiqu'il ait « terminé ses études » au Sénat, son intérêt pour les enjeux sociaux ne se dément pas, qu'il soit question de pauvreté, d'itinérance, de santé, d'adoption forcée ou de revenu de base.

« Lorsque l'on participe aux travaux d'un comité, explique-t-il, on peut décider de ce qui nous tient à cœur, et ce sont là les enjeux qui me tenaient à cœur. »

À titre de président et de vice-président



L'hon. Arthur Eggleton.

du Comité, il y a soulevé ces sujets lors des réunions.

Ce « nouveau diplômé » a également collaboré à un ouvrage sur le concept de revenu de base, intitulé *The Poverty, Inequality and Job Challenge: The Case for Basic Income in Canada* (Pauvreté, inégalité et emploi : plaidoyer pour un revenu de base au Canada), qui découle d'un projet de recherche du Sénat et comprend une partie du travail effectué à l'époque où l'ancien sénateur siégeait au Comité. Il est le fruit de la collaboration entre M. Eggleton et quatre professeurs qui, à son avis, « connaissent à fond les sujets dont ils ont traité ». M. Eggleton a écrit la préface et la conclusion, dans laquelle il présente les avantages du revenu de base, explique le fonctionnement du concept et répond à des questions potentielles et dissipe certains doutes éventuels.

Art Eggleton est par ailleurs président par intérim du groupe canadien de l'Internationale libérale, un organisme qui milite pour la démocratie et les valeurs libérales et dont font partie d'anciens parlementaires.

On peut avoir l'impression que l'ancien sénateur est trop occupé pour se détendre, mais depuis qu'il est à la retraite, il a davantage de temps à consacrer à son épouse et au reste de sa famille. On ne le trouvera

L'« artiste imparfait », l'auteur, le militant pour la paix et les droits de la personne, et l'exploitante de gîte touristique.



L'hon. Consiglio Di Nino.



Hélène LeBlanc.

cependant jamais dans une destination plein air : « Nous ne sommes pas fait pour la vie de chalet », avoue-t-il; néanmoins, il savoure l'équilibre travail-détente qu'il a su trouver.

Le livre *The Poverty, Inequality and Job Challenge* peut être téléchargé gratuitement en format électronique sur le site Web d'Art Eggleton, senatorarteggleton.ca.

L'honorable Consiglio Di Nino

Depuis qu'il a pris sa retraite, en 2012, après avoir été sénateur pour l'Ontario pendant près de 22 ans, Consiglio Di Nino se tient très occupé. Au Sénat, ce conservateur d'origine italienne se consacrait à la défense des droits de la personne dans des endroits comme le Tibet et Hong Kong. Sa volonté d'aider les autres ne s'est pas estompée avec la retraite : M. Di Nino s'est investi dans une campagne de financement pour la mise sur pied de deux unités sanitaires mobiles à la suite de deux séismes destructeurs en Italie. Cependant, le projet qui lui tient le plus à cœur est celui qu'il a lancé en 2004 : « Peace Through Valour », qui vise à pérenniser le souvenir des 93 000 soldats canadiens qui ont combattu en Italie pendant la Seconde Guerre mondiale, un groupe qui a subi de nombreuses pertes, puisque

6 000 de ces soldats ne sont jamais rentrés chez eux.

« Rares sont les choses qui ont autant marqué mon esprit », explique-t-il. Pour commémorer ces soldats, les membres du comité du projet ont collaboré à la rédaction de *Peace Through Valour: Canadians in the World War II Italian Campaign* (Du courage à la paix : les Canadiens de la campagne d'Italie de la Seconde Guerre mondiale). Sous la plume de son auteure, Virginia Williams Ariemma, ce livre présente des récits, des photographies et des extraits de notes prises pendant la guerre.

Par ailleurs, Consiglio Di Nino a piloté la campagne de financement pour la construction d'un monument en hommage à ces soldats, qui, avec l'appui de la Ville de Toronto, a été aménagé sur la place Nathan Phillips. Le sculpteur Ken Lum a ainsi créé une ville modèle de 49 pieds carrés représentant un paysage ravagé par la guerre. Le monument a été dévoilé en 2016.

M. Di Nino signale que le projet ne se serait jamais concrétisé sans le soutien des bienfaiteurs qui y ont contribué par leurs dons considérables. La liste complète de ces « héros », comme il les appelle, figure dans le livre.

Les anciens combattants à qui ce projet

rend hommage se réunissent régulièrement; ils ont d'abord tenu un dîner en 2013, puis une activité soulignant le sauvetage d'un jeune garçon par un soldat. Beaucoup d'entre eux sont maintenant décédés, mais les autres continuent de s'efforcer de se réunir. Six d'entre eux se sont d'ailleurs rassemblés l'été dernier, signale M. Di Nino.

Hélène LeBlanc

Lorsque la députée sortante Hélène LeBlanc n'a pas été réélue dans la circonscription québécoise de LaSalle—Émard, en 2015, elle a constaté que son travail qui lui avait permis de s'investir auprès des gens lui manquait. En effet, durant son mandat, la députée néo-démocrate n'avait pas chômé, occupant notamment les fonctions de porte-parole de l'opposition en matière d'industrie pendant un an, et de présidente du Comité permanent de la condition féminine pendant deux ans.

Heureusement, Mme LeBlanc a trouvé un nouvel endroit où elle ensoleille la vie des gens : Picton, dans le comté de Prince Edward, en Ontario.

En effet, en 2018, elle a ouvert, avec un associé, un gîte touristique appelé *Minister's House*. Cette ancienne propriété de l'Église pentecôtiste donne l'impression aux visiteurs de séjourner dans une maison patrimoniale et propose trois magnifiques chambres à coucher : les chambres *Trillium*, *Fleur de Lys* et *Acadie*.

Hélène LeBlanc s'estime « très chanceuse » de mener cette vie à Picton. « J'étais en politique parce que j'adore rencontrer des gens », dit-elle. L'exploitation du gîte lui permet de continuer de vivre pleinement cette passion tout en donnant libre cours à sa créativité. *Minister's House* se trouve à 20 minutes de Sandbanks, une destination vacances prisée qui comporte un terrain de camping et des plages.

Mme LeBlanc se tient par ailleurs occupée de bien d'autres façons. Elle n'a pas tardé à se joindre à la chambre de commerce du comté de Prince Edward, en plus d'être bénévole dans une bibliothèque de la région, où elle anime des séances d'une heure aux préposés qui désirent s'exercer à parler français. De plus, elle anime des visites guidées à pied à Picton.

Rester en contact : stagiaires de Suite à la Colline

Par Ellie Sabourin



Amélie L. Dugas.



Jenny Ford.



Harrison Lowman.

La revue *Suite à la Colline* est publiée par l'Association canadienne des ex-parlementaires (ACEP) avec l'aide de plusieurs étudiants stagiaires. Ces derniers ont l'occasion de proposer des sujets d'articles, d'assister à des activités sur la Colline, d'interviewer d'éminents Canadiens et de travailler sur tous les aspects de l'éditorial.

Au fil des ans, les stagiaires ont accompli beaucoup de choses incroyables. Ils sont aujourd'hui des travailleurs de la Colline, des journalistes de la télévision et de la presse écrite, des professionnels des communications et plus encore.

Afin d'ajouter une touche d'originalité amusante à notre chronique régulière « Que sont-ils devenus », nous avons contacté certains de nos anciens stagiaires pour leur demander où leurs efforts et leur dévouement les a menés.

Amélie L. Dugas

Adjointe administrative du sénateur
René Cormier

« Il y a dix ans, alors que je finissais mes études en journalisme et mon stage d'un an à la revue en tant que stagiaire principale en rédaction, j'étais convaincue que mon cheminement professionnel se poursuivrait sur la Colline.

Bien que les emplois dans le domaine du journalisme soient rares, j'ai été recrutée comme adjointe législative et adjointe

de recherche dans l'équipe de l'honorable Frank W. Mahovlich. Pendant cette période de ma carrière, j'ai été témoin d'innombrables heures d'échanges et de négociations à la Chambre, en comités et au cours de missions diplomatiques. J'ai été impressionnée par l'engagement des sénateurs et leur dévouement au bien-être de leur collectivité et du pays.

Ces années d'exploration m'ont permis de cerner mes ambitions et mes motivations. Par conséquent, à la retraite du sénateur Mahovlich, j'ai décidé d'ajuster mes aspirations professionnelles de façon à favoriser la viabilité et l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire en prêtant main-forte à l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario et à la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada. J'en ai appris davantage sur les enjeux et la réalité sur le terrain dans l'ensemble des provinces et des territoires, la force des réseaux et la détermination des organismes et des personnes engagées.

En 2016, mon engagement communautaire m'a poussée à revenir sur la Colline à titre d'adjointe administrative de l'honorable René Cormier, un sénateur passionné qui s'intéresse très activement aux questions portant sur les langues officielles.

C'est *Suite à la Colline* qui m'a permis

de lever le voile sur la scène politique canadienne et a suscité mon intérêt pour le rôle législatif de nos institutions politiques, qui sont essentielles au développement de notre société et de notre identité. »

Jenny Ford

Agente principale, Expérience virtuelle, Bibliothèque du Parlement

En ce qui a trait au temps que j'ai passé à la revue *Suite à la Colline*, j'ai bouclé la boucle! J'ai fait un stage à l'ACEP de 2009 à 2010, ce qui m'a donné l'occasion d'interviewer un grand nombre d'anciens sénateurs et députés inspirants et même, de me rendre à Niagara-on-the-Lake pour assister à l'assemblée régionale annuelle. Cela m'a permis de mieux comprendre le travail du Parlement et des parlementaires.

Bien que j'aie obtenu mon baccalauréat en journalisme en 2012, j'ai rapidement réalisé que ma véritable passion en matière de carrière se trouvait ailleurs. Après avoir vécu en France pendant un an, je suis revenue au Canada pour faire carrière dans le domaine des musées et du patrimoine culturel. J'ai travaillé à Parc Canada sur la gestion de deux lieux historiques et j'ai fait un stage dans l'équipe des expositions du Musée royal de l'Ontario. En 2016, j'ai obtenu ma maîtrise en muséologie de l'Université

de Toronto. La même année, on m'a offert un poste dans le service des programmes éducatifs de la Bibliothèque du Parlement. J'ai aimé travailler sur une grande variété de projets, y compris des expositions, des programmes d'éducation et des tournages de vidéos, ce qui m'a permis de réunir ma passion des musées et celle du Parlement.

Harrison Lowman
Réalisateur de l'émission
The Agenda

J'ai été un rédacteur adjoint de 2013 à 2018. J'ai aussi été un stagiaire en rédaction de 2012 à 2013.

J'ai eu l'occasion extraordinaire d'interviewer des députés qui ont siégé au comité chargé de créer le motif du drapeau du Canada dans les années 1960. Le débat entourant le drapeau a été incroyablement controversé. Ces parlementaires ont passé au crible 7 000 motifs de drapeaux, griffonnés sur du papier, du carton et du tissu. Le gouvernement a invité les Canadiens de tous les recoins du pays à leur faire part de leurs suggestions. Les dessins ont ensuite été épinglés sur les murs du comité. Ceux qui n'étaient pas retenus étaient jetés par terre.

Le temps que j'ai passé à *Suite à la Colline* a eu une énorme incidence sur ma carrière. Les gens qui m'ont embauché à TVO m'ont dit que mon expérience de travail à la revue est l'une des principales raisons pour lesquelles ils m'ont demandé de rejoindre leur équipe. Grâce à *Suite à la Colline*, j'ai eu accès à certaines des personnalités politiques les plus en vue du Canada ainsi qu'aux personnalités politiques qui travaillent fort dans l'ombre. Mon travail m'a aussi permis de mieux comprendre comment les rouages de la démocratie sur la Colline fonctionnent (certes lentement).

Je suis l'un des réalisateurs actuels de l'émission de télévision *The Agenda with Steve Paikin*, l'émission phare d'affaires publiques de TVO. Mon travail consiste à proposer des sujets intéressants qui touchent la vie des Canadiens et à transformer ces propositions en entrevues. Dernièrement, j'ai eu l'occasion d'apparaître en ondes.

Je couvre généralement la politique provinciale et fédérale et les affaires étrangères. Au cours de la dernière année, je me suis penché sur tout, allant des négociations avec les talibans concernant l'Afghanistan à la première année au pouvoir du premier ministre Doug Ford.

Je suis membre de la tribune de presse de Queen's Park à l'Assemblée législative de l'Ontario. Cet automne, je participerai à la production d'une baladodiffusion qui portera sur les prochaines élections fédérales.

Je suis l'auteur de la rubrique nécrologique « Passages politiques ». Cette tâche m'a permis d'apprendre des détails intimes sur la vie de centaines d'anciens parlementaires. J'avais souvent les larmes aux yeux lorsque j'écrivais cette rubrique. Ces gens provenaient d'un vaste éventail de professions et de collectifs d'un bout à l'autre du pays et ils ont tous eu une certaine incidence, si minime soit-elle, sur la forme actuelle du Canada. Il était fascinant d'examiner

les différentes forces motrices qui les ont amenées à la Colline du Parlement.

J'ai été frappé par un article lu récemment dans la revue *Maclean's*, qui contenait une citation du conseiller politique Robin Sears. Dans le cadre d'une discussion sur la façon dont nous traitons les anciens politiciens au Canada, il a dit ceci : « Je trouve tellement dommage que nous placions les anciens chefs sur un iceberg et les laissons flotter à la dérive lorsqu'ils quittent la scène politique. » À mon avis, les anciens parlementaires demeurent une source de connaissances inexploitées qui pourrait nous aider à traverser cette période de division historique. L'ACEP contribue à l'exploitation de cette ressource.

1989-2019



**NOUS CÉLÉBRONS 30 ANS DE JOURNALISME
 POLITIQUE INDÉPENDANT**

Soyez Informés
www.hilltimes.com

Nous proposons une offre spéciale d'abonnement digitale aux membres de l'Association canadienne des ex-parlementaires: \$99 (prix régulier: \$299)

Contactez Chris Rivoire at crivoire@hilltimes.com | 613-288-1146

Visite des directeurs de district du Congrès au Canada

Il semble que les anciens membres du Congrès américain accomplissent diverses tâches pour le Congrès actuel. Quelles sont les tâches que nous pourrions accomplir pour la Chambre ou pour le Sénat au profit de tous?

La dernière semaine du mois de juillet 2019, un groupe bipartisan de huit directeurs de district de membres actuels du Congrès américain est venu au Canada. La visite était financée par l'Association des anciens membres du Congrès américain et elle était coordonnée par l'Association canadienne des ex-parlementaires. Les directeurs de district ont le rôle important de faire le lien entre la circonscription et le membre du Congrès pour qui ils travaillent et de gérer pour lui le travail sur le terrain. Le groupe s'est notamment rendu à Ottawa, à Winnipeg et à Calgary.

Cette visite d'étude était axée sur les enjeux concernant le commerce transfrontalier, les questions autochtones et l'énergie. La visite était coordonnée par Francis LeBlanc à Ottawa et par Dorothy Dobbie à Winnipeg et, à Calgary, notre membre sur le terrain était Diane Ablonczy, épaulée par la fille de Darryl Gray, Stacey.

Nous tenons à remercier les Américains Sharon West Witiw, directrice des services communautaires, et Haley LaTourette, agente de programme.

Participants à la visite des membres du Congrès

Robert Aery, bureau de l'honorable Kevin Hern (républicain, Oklahoma), Comité des petites entreprises, Comité des ressources naturelles; Sous-comité de l'énergie et des ressources minières, Sous-comité des peuples autochtones des États-Unis.

Susie Byrd, bureau de l'honorable Veronica Escobar (démocrate, Texas), Comité des forces armées, Comité judiciaire; Sous-comité de l'immigration et de la citoyenneté; circonscription à la frontière avec le Mexique.

Debra Detmers Fansler, bureau de l'honorable John Shimkus (républicain, Illinois), Comité de l'énergie et du commerce.

Chris Flores, bureau de l'honorable Dan Kildee (démocrate, Michigan), Comité des voies et moyens; Sous-comité du commerce international.

Michele Gargiulo, bureau de l'honorable



Francis LeBlanc s'occupait de la coordination à Ottawa, où les délégués ont pu s'entretenir avec les sommités du gouvernement et des médias.

Steven Palazzo (républicain, Missouri), Comité des crédits, Sous-comité du commerce.

Jesse Garza, bureau de l'honorable Sean Duffy (républicain, Wisconsin), Services financiers.

Peter Jenks, bureau de l'honorable Rob Bishop (républicain, Utah, Comité des ressources naturelles, Sous-comité des peuples autochtones des États-Unis; Comité des forces armées.

Jessica Mier, bureau de l'honorable Susan Davis (démocrate, California), Comité de l'éducation et de la main-d'œuvre; Comité des forces armées; Comité de l'administration; circonscription près de la frontière avec le Mexique.

Sharon West Witiw, directrice des servic-



À Winnipeg, Robert Falcon Ouellette accueille les délégués en jouant Yankee Doodle Dandy à la trompette puis en jouant du tambour.

es communautaires, et Haley LaTourette, agente de programme et responsable des adhésions de l'Association des anciens mem



Fatigués, mais heureux de leur longue journée sur la route au Manitoba, les délégués se rendent au Jardin international de la paix et s'entretiennent avec le député Larry Maguire à Brandon, après avoir fait connaissance, la veille, avec des chefs autochtones locaux et dîné au Manitoba Club en compagnie de représentants du secteur manufacturier et de l'industrie des sables bitumineux. L'homme de grande taille, le deuxième à gauche, est Simon Resch, qui a informé les délégués au sujet de la proposition de l'Administration portuaire.



En route vers le Jardin international de la paix, les délégués ont eu droit à une tradition manitobaine : déguster un cornet de crème glacée en bordure de route à Treberne.



Entretien avec le député Larry Maguire à Brandon. Larry Maguire, Eric Bjornson et le député provincial Doyle Pivniuk, à droite au bout de la rangée arrière.



Debout sur la frontière au Jardin international de la paix, le seul jardin au monde à s'étendre de part et d'autre d'une frontière internationale. On peut y circuler librement d'un pays à l'autre.

La jeunesse passe aux actes

L'héritage de Paul Dewar

Par Ellie Sabourin

Le 6 février 2019, le député néo-démocrate Paul Dewar a perdu sa bataille contre le cancer du cerveau. Lors de ses dernières années de vie, il a contribué grandement à des projets et à des initiatives visant les jeunes à Ottawa. Même vers la fin de sa vie, Paul Dewar ne semblait pas avoir perdu son idéalisme ou son optimisme réjouissant.

En 2018, il a fondé l'organisme La jeunesse passe aux actes dans le but de redonner à la collectivité. La jeunesse passe aux actes vise à réunir des jeunes de divers milieux pour appuyer leur leadership collectif et accroître le degré auquel ils peuvent apporter des changements positifs dans leurs collectivités. Dans une lettre publiée sur le site Web de l'organisme, Paul dit ceci : « Comme vous le savez sans doute, en février, on m'a diagnostiqué un glioblastome de grade 4. C'est un cancer du cerveau en phase terminale. Ce jour-là, ma vie a basculé. Comme pour tant d'autres, ce diagnostic m'a amené à réfléchir sérieusement sur la manière de vivre le reste de mes jours. Malgré l'urgence de profiter de chaque jour, je vois la situation comme un cadeau me permettant de réaliser à quel point la vie est belle. Chacun de nous peut faire une différence pour notre famille, nos amis et notre communauté. Parfois, le cynisme, l'isolement et la peur nous empêchent de contribuer véritablement à la création d'un monde meilleur. »

L'organisme travaille avec de jeunes leaders pour perfectionner leurs compétences, approfondir leurs connaissances, élargir leurs réseaux et accroître leur confiance afin qu'ils puissent modeler leur leadership sur un leadership réceptif et résilient. Bien que La jeunesse passe aux actes n'existe que depuis environ un an, l'organisme a déjà à son actif une longue liste de réalisations qui ont eu une incidence importante sur la collectivité et dont Paul serait fier.

Par le truchement de ses bourses de démarrage, l'organisme accorde actuellement jusqu'à 1 000 \$ à des initiatives communautaires collectives dirigées par au moins deux jeunes (âgés de moins de 25 ans) qui apportent des changements dans leur collectivité.

Vicky Elliott, qui travaille pour



Paul Dewar.



l'organisme, a dit ceci : « Nous sommes à la recherche de projets dans la région d'Ottawa et de Gatineau visant à encourager la prise de mesures qui amélioreront le monde et le rendront plus inclusif, plus équitable et plus durable. Nous acceptons les demandes sur une base continue et toutes les demandes présentées au cours d'un mois sont examinées au début du mois suivant par notre comité de 5 personnes. Il n'y a aucune limite quant au nombre de demandes qui peuvent être approuvées chaque mois. »

La jeunesse passe aux actes a également commencé à organiser une activité de réseautage trimestrielle qui permet aux jeunes leaders de se réunir et de participer à des discussions sérieuses sur les défis, les succès, les changements et les sources d'inspiration de leurs organismes.

Selon Vicky, La jeunesse passe aux actes prévoit verser 50 000 \$ en micro-subsidations cette année. À ce jour, 7 subventions d'une valeur totale de 6 800 \$ ont été accordées, notamment au tournoi « Balling for our Brothers » organisé

la fin de semaine dernière par West-End Youth Motivators; à Project X, un nouveau groupe de jeunes hommes (tous des adolescents) qui encourage le développement communautaire et lutte contre le racisme visant les Noirs; au sommet sur l'éducation en matière de santé sexuelle organisée par trois membres du Comité d'engagement des jeunes d'Ottawa; et au groupe Empower'em, qui offre des lieux sûrs aux jeunes femmes de couleur et aux nouveaux arrivants à Ottawa. La jeunesse passe aux actes espère maintenir son élan et continuer à trouver des organismes innovateurs dirigés par des jeunes à appuyer.

Les dirigeants de l'organisme, qui vient tout juste de fêter son premier anniversaire en juin, affirment avoir hâte de continuer à mettre en œuvre la mission de Paul, qui consiste à inspirer les jeunes d'Ottawa. Comme Paul l'a dit : « Un monde meilleur est possible. Je crois au pouvoir de la prochaine génération de leaders du changement pour y parvenir. Je veux faire ma part pour libérer cette puissance. J'espère que vous le ferez aussi. »

Pour en savoir plus sur La jeunesse passe aux actes et ses prochaines activités, veuillez visiter le site Web de l'organisme à www.youthactionnow.ca/fr/fr-2/.

Cette petite voix dans notre tête

Peut-on trop s'aimer?

Par Dorothy Dobbie

Quand la notion de service a-t-elle perdu son sens? Nous versons de nombreuses larmes pour le sort de notre prochain – jusqu'à ce qu'il soit temps de donner de nous-mêmes.

C'est vraiment triste que l'annonce publicitaire la plus populaire à la télévision montre une personne qui vit une relation avec elle-même. L'annonce « petite voix » dépeint une relation intime qui est entièrement interne. Il semble y avoir de moins en moins de place dans le monde actuel pour l'âme sœur, le sage conseiller et l'ego servant de contrepoids qui appartient à un partenaire de vie.

Il ne s'agit pas d'une nouvelle notion. Si on revisionne le film *Sexe à New York*, qui est vieux de 20 ans, on peut voir Samantha rompre avec un homme qui est beaucoup plus jeune qu'elle et qui est fou d'elle. Lorsqu'elle met fin à la relation, elle dit ceci: « Si, je t'aime, voyons. C'est juste que... Je vais te dire ce que l'on n'est sûrement jamais censé dire : je t'aime — c'est vrai —, mais je m'aime bien plus. Et je vis une relation avec moi-même depuis plus de 49 ans et c'est vraiment à celle-là que je dois me consacrer. »

Je t'aime, mais je m'aime plus.

Je t'aime, mais je m'aime plus. Voilà le type de pensée que nous avons encouragé chez de nombreux milléniaux. Ce sont des gens chaleureux et aimables, mais leurs désirs personnels passent en premier. Paradoxalement, cette pensée s'apparente à celle exprimée par Ayn Rand dans son roman *La source vive* au début du dernier siècle. Elle estime qu'une personne peut seulement en aider d'autres si elle s'aide en premier. Il s'agit d'un point de vue partagé par les compagnies aériennes, qui conseillent à leurs passagers de mettre leur propre masque à oxygène avant de mettre celui de la personne qu'ils souhaitent aider, car il est impossible pour un mort de sauver des gens. Cependant, d'une manière ou d'une autre, cette façon de penser, qui se voulait altruiste à l'époque d'Ayn Rand, s'est transformée en une sorte de narcissisme qui n'a pas de bonne fin.

Nous passons maintenant des heures à prendre des « égoportraits » et à mettre nos âmes à nu sur Facebook. Il s'agit d'un refrain sans fin axé sur moi, moi, moi, moi.

La plénitude de soi favorise-t-elle le non-respect des lois?

Est-ce la plénitude de soi qui a mené au non-respect des lois que nous observons dans certains endroits aujourd'hui? Notre

intérêt personnel pourrait-il donner naissance à l'anarchie complète?

Dans ma ville natale de Winnipeg, les syndicats bien intentionnés conseillent aux agents de sécurité et à d'autres travailleurs de ne pas se mettre en danger si un voleur tente de voler plusieurs bouteilles d'alcool. Ils sont censés rester les bras croisés, sans rien faire, et laisser le voleur commettre son crime plutôt que de s'exposer au danger. Les voleurs ne sont pas stupides. Ils ont immédiatement profité de l'occasion pour prendre tout ce qu'ils peuvent.

Il y a quelques années, cette philosophie, qui consiste à accorder plus d'importance à soi-même qu'au service, a entraîné la mort de Kevin Anderson près de Ponton, au Manitoba, lorsqu'il est resté coincé lors du déraillement d'un train transportant des marchandises peu dangereuses. Au lieu de le secourir immédiatement, les premiers intervenants ont mis neuf heures à le tirer des débris. Pourquoi? On croyait que le carburant diesel déversé représentait un danger possible pour les sauveteurs en attente. En raison de ce délai, Kevin Anderson s'est vidé de son sang.

Le métier de policier, de pompier et même d'agent de sécurité repose sur le principe de l'abnégation et du service. On apprend toutefois aux travailleurs que la préservation de soi transcende la notion de sacrifice qui sous-tend ces carrières. Pourquoi les gens choisissent-ils donc ces métiers? Parce qu'ils sont bien rémunérés? Il ne s'agit pas d'un bon motif. Le service, c'est le sacrifice.

Quiconque se lance en politique le sait – ou devrait le savoir. Il ne revient pas aux politiciens de se plaindre de la difficulté de leur travail ou des sacrifices qu'ils doivent faire sur le plan des amis, de la famille et du don de soi pour accomplir leur travail. C'est ce qui a toujours été compris. Pourtant, au Parlement actuel, certaines personnes se sont plaintes bruyamment de la quantité de travail qu'ils avaient à faire!

Privilégier soi-même avant le service

Si la notion consistant à accorder plus d'importance à soi-même qu'au service devenait l'école de pensée dominante dans toutes les nations, cela mettrait peut-être fin aux guerres. Après tout, pourquoi un soldat se mettrait-il dans la ligne de mire lorsque le seul but consiste à survivre? Le

problème, c'est que la plupart des autres cultures ne partagent pas cette opinion. Par conséquent, le mode de vie canadien deviendrait très vulnérable si nous décidions de l'appliquer. En réalité, plutôt que de mettre fin à la guerre, le refus de servir les autres afin de se privilégier soi-même ne fait que donner aux gens la permission d'exploiter les personnes faibles et sans défense.

Beaucoup de gens qui parlent de mesures communautaires et collectives visent seulement à protéger leurs propres intérêts. Le sacrifice individuel n'est souvent pas en tête de leurs priorités, même s'il semble l'être. Ce qu'ils disent inévitablement, c'est qu'ils veulent profiter personnellement de votre travail et de votre sacrifice, et qu'ils le méritent. À l'heure actuelle, il semble que cette philosophie prévaut chez les jeunes.

Notre génération a travaillé dur. Nous ne pensions pas à nous-mêmes ou à nos sacrifices. Nous pensions à l'avenir, à nos enfants et au monde merveilleux que nous étions en train de bâtir. Nous savions que les gens forts devaient assumer leurs responsabilités, mais les gens faibles devaient aussi faire leur part. La préservation de l'espèce nécessite parfois l'abnégation.

Nous sommes des êtres sociaux. La plénitude de soi peut mener à l'isolement. Nous mènerions une vie très solitaire si la seule voix dont nous devons tenir compte était la petite que nous entendons dans notre tête.

lent profiter personnellement de votre travail et de votre sacrifice, et qu'ils le méritent. À l'heure actuelle, il semble que cette philosophie prévaut chez les jeunes.

Notre génération a travaillé dur. Nous ne pensions pas à nous-mêmes ou à nos sacrifices. Nous pensions à l'avenir, à nos enfants et au monde merveilleux que nous étions en train de bâtir. Nous savions que les gens forts devaient assumer leurs responsabilités, mais les gens faibles devaient aussi faire leur part. La préservation de l'espèce nécessite parfois l'abnégation.

Nous sommes des êtres sociaux. La plénitude de soi peut mener à l'isolement. Nous mènerions une vie très solitaire si la seule voix dont nous devons tenir compte était la petite que nous entendons dans notre tête.

Le piratage du cerveau humain et l'incidence de cette pratique sur le vote

Par l'honorable John Reid



L'hon. John Reid.

De grands pans de l'histoire de l'humanité et notre bien-être résultent d'une réflexion laborieuse concentrée et, à l'occasion, d'accidents fortuits qui ont permis d'avancer. Nos ancêtres étaient capables de s'adapter et devaient composer avec d'importants changements circonstanciels. Toute réflexion comparable à celle d'Einstein et des nombreux scientifiques qui ont percé les mystères de la mécanique quantique nécessite une profonde concentration et un exercice mental très intense pendant une longue période.

On n'a jamais réussi à comprendre comment il se fait que certaines personnes arrivent à se concentrer sur des tâches précises mais sont incapables d'en comprendre d'autres. De nombreuses théories ont été avancées mais celle qui retient le plus d'attention à l'heure actuelle s'appelle « Thinking Fast, Thinking Slow » (pensée rapide, pensée lente). Daniel Kahneman a remporté le prix Nobel d'économie en 2002 pour cette théorie élaborée en collaboration avec Amos Tversky.

En termes simples, cette théorie repose sur l'hypothèse de deux modes de pensée, dont la décision instinctive et émotionnelle rapide. Selon les recherches actuelles sur le cerveau, lorsqu'une situation se présente, notre première réaction est émotionnelle. Il faut faire un effort pour ralentir sa pensée et examiner la situation logiquement et rationnellement. Il faut se concentrer pour y arriver. Cependant, comme c'est une tâche ardue, on rentre à la maison pour relaxer, oublier et refaire le plein d'énergie et parfois, pour écouter en rafale des séries télévisées ou simplement flâner.

Il y a environ dix ans, sous l'impulsion des États-Unis, plusieurs pays ont entrepris des recherches concertées sur le

cerveau humain. Dans ma jeunesse, on affirmait que l'humain n'utilisait que 10 % de ses capacités mentales et qu'il fallait faire augmenter ce pourcentage le plus rapidement possible. Cependant, on a vite découvert que le cerveau est un organe très actif qui utilise toute ses capacités. Il consomme environ 20 % des ressources du corps (plus que tout autre organe) et il est toujours très actif.

Le monde actuel est tellement plus compliqué et étrange qu'on ne l'aurait cru possible il y a plusieurs décennies, voire aujourd'hui. Toutefois, les progrès technologiques engendrent confusion, stress, mécontentement et ressentiment. On aime les gadgets qui sont le fruit de la réflexion poussée d'Einstein et de ses successeurs, mais on en déteste bon nombre des conséquences. Certains se plaignent que le monde dans lequel nous vivons diffère de celui dans lequel ils ont grandi et que trop de changements se produisent à un rythme si rapide qu'il est impossible de s'y adapter, que ce soit à titre personnel ou collectif. Par surcroît, nous n'avons pas le pouvoir d'exercer une influence sur les modifications qui subit notre monde.

Elections

Le rythme de ces changements semble s'accroître constamment, ce qui complique la tâche lorsqu'on cherche la stabilité. Trop de changements à intervalles rapprochés complexifient la prise de décisions personnelles ou de décisions communes, notamment lors des élections à tous les niveaux. Les assemblées législatives et les gouvernements doivent constamment s'attaquer aux questions pressantes – en cas de problème, une mesure s'impose et il faut passer à l'action – et, que la mesure règle vraiment le problème ou non, elle constitue au moins une réaction et une forme de contrôle.

La théorie de la démocratie canadienne repose sur plusieurs propositions – une voix pour chaque personne, la liberté d'expression, la protection des renseignements personnels et la capacité de créer des organisations en vertu de la primauté du droit, l'imposition de plafonds et de l'obligation de rendre des comptes en matière de dépenses électorales; la communication des enjeux aux électeurs; la tenue d'un débat logique; l'établissement d'un consensus pour s'attaquer aux problèmes; la création d'un mécanisme lég-

islatif pour réaliser les ententes; la mise en place d'un système pour appliquer les décisions; et l'acceptation de bonne foi des décisions résultant d'un processus en bonne et due forme. Or, toutes ces propositions sont remises en question, d'une façon ou d'une autre.

Selon de récentes recherches sur le cerveau, il est très difficile d'être logique et rationnel en tout temps. Il faut énormément d'énergie pour contenir ses émotions. Sur Internet, énormément de recherches judicieuses sont nécessaires pour trouver de l'information vraie, par opposition à fausse, alors qu'on sait qu'il y a toujours eu de fausses nouvelles et de la fausse information. Il est difficile de changer d'opinion parce que tout revirement comporte souvent le risque de compromettre ses amitiés ou sa position sociale. En politique de nos jours, il est commun d'entendre les gens dire « si untel ou untel est en faveur, alors je suis contre ».

Même lorsque l'information fournie permettrait un débat intelligent, il arrive souvent qu'elle suscite peu d'intérêt. Le processus référendaire sur le Brexit a été entaché par des mensonges et des arnaques mis au jour après que la population a voté. Néanmoins, les gens ont décidé de croire ce qui leur convenait. Le débat logique n'avait plus d'importance.

Le problème réside en nous. Voici le commentaire que Richard Dawkins a fait dans un article intitulé « Snake Oil » :

L'esprit humain est un conteur insouciant et, plus encore, il cherche exagérément les représentations. On voit des visages dans les nuages et les tortillas, on lit son avenir dans les feuilles de thé et les mouvements planétaires. Il est plutôt ardu de montrer une vraie tendance par opposition à une lubie.

Les gens semblent prendre des décisions publiques rapidement sans réflexion ou considération, sous le coup de leurs émotions et croyances.

Le cerveau humain s'est développé il y a longtemps, à une époque où il fallait penser rapidement pour éviter d'être dévoré par un autre animal. Dans la vie de tous les jours, ce genre de réaction peut être encore utile et nécessaire lorsqu'il s'agit de prendre des décisions de moindre importance. Cependant, la société actuelle est devenue tellement complexe

que ce type de réaction émotionnelle immédiate ne fait que créer de la confusion. Les recherches révèlent que les souvenirs sont très fragiles et que chaque fois qu'on reconstitue un souvenir, on le modifie et on l'embellit. On se complait dans la nostalgie du bon vieux temps, mais les souvenirs que l'on a des événements passés sont généralement incertains.

Quelle incidence cette tendance a-t-elle sur nos systèmes démocratiques? Depuis 14 ans, ceux-ci sont en déclin, notamment en termes de qualité. Le stress engendré par les efforts pour s'adapter au rythme accéléré du monde actuel amène de nombreux électeurs à porter leur choix sur un leader fort qui puisse prendre des décisions à leur place. Bien des gens renoncent au processus démocratique parce que son fonctionnement nécessite des efforts considérables. Il est plus facile d'adhérer sans réserve à la position d'une personne que d'en débattre, de chercher des solutions de rechange et de porter des jugements axés sur les faits. Dans notre monde étrange, il est difficile de penser lentement.

Que faire?

Il n'est pas aisé de trouver des réponses définitives à ces problèmes humains systémiques. Aucune structure politique ne fournit une solution facile. En fait, le

problème ne tient pas aux systèmes politiques, il tient plutôt aux humains. Nous n'avons pas réussi à concevoir un système qui prenne en compte non seulement l'irrationalité prouvée des humains, mais également leur inventivité, leur rationalité et leur logique. Toutefois, chacun peut prendre des mesures concrètes. Ainsi, le fait de réfléchir lorsque vient le temps de prendre des décisions publiques constitue un bon point de départ.

Il faut mesurer ses paroles. Des personnes en désaccord ne sont pas des ennemis mortels. En outre, faire un effort pour comprendre la position des autres améliore la compréhension des enjeux. Il y a lieu de se rappeler que l'objectif de la politique consiste à bâtir des collectivités et non à faire la guerre et que, à l'instar des décisions personnelles, les décisions politiques débouchent toujours sur des expériences. Personne ne peut prédire l'avenir.

S'agissant de politique partisane, il faut appuyer les gens qui partagent son opinion, mais surtout, appuyer les gens rationnels et logiques. Dans une campagne électorale, il s'agit de soutenir le candidat et le parti de son choix, mais également de s'assurer que ce parti et ce candidat sont aussi compréhensifs et logiques que possible. Force est de reconnaître que la politique est à bien des égards un sport

violent. Il faut également se rappeler que toute bonne politique vise à établir un consensus. On attend des résultats, mais on obtient des conséquences. Les gens croient à tort qu'il est facile de gouverner alors que, en réalité, il s'agit d'une tâche difficile dans tous les cas. Bref, la bonne gouvernance constitue en soi une tâche ardue et de longue haleine. La recherche de consensus est un exercice laborieux et ardu.

En politique canadienne, on s'est toujours concentré sur le chef comme moyen d'unir le parti et le pays. Au moment de voter, il faut passer en mode « pensée lente » pour choisir des chefs et des candidats dont le discours porte sur les enjeux – qu'ils abordent de façon équitable – et qui ne recourent que très rarement aux attaques personnelles. Si un candidat ou un parti utilise des tactiques douteuses, il y a peut-être lieu de voter contre ce candidat ou ce parti. Les gens qu'on élit au Parlement, aux assemblées législatives ou à divers conseils, nous représentent. Lorsque faire se peut, il faut choisir ceux qui respectent les plus hautes normes en matière de bienséance, de jugement et de logique. Voilà la seule façon de préserver ce que nous avons.

L'hon. John Reid a été député libéral de Kenora-Rainy River de 1965 à 1984.

Nous vivons dans un monde complexe et compliqué que nous ne comprenons pas vraiment

Par l'honorable John Reid

Je me souviens d'avoir rencontré Margaret Sommerville vers 2004, alors qu'elle était professeure à l'Université McGill. Elle m'a confié que si le transfert d'information génétique des parents aux enfants est un processus intéressant, il n'est pas moins complexe et sujet à des distorsions en ce qui concerne l'information transmise. L'ADN est constamment soumis aux fluctuations environnementales, aux radiations cosmiques, aux produits chimiques, aux maladies et au mode de vie. L'ADN possède des moyens de se réparer mais n'y arrive pas toujours totalement. Mme Sommerville a affirmé que les modifications dans l'ADN sont à l'origine de l'évolution génétique. Ainsi, les transferts qui ne réussissent pas sont éliminés et ceux qui réussissent dans une certaine mesure demeurent et se développent. Il n'est pas facile de comprendre ces processus complexes, même si l'espèce humaine en est tributaire.

Pour illustrer la complexité étonnante de l'ADN, examinons le cas de Lydia

Fairchild, mère de deux garçons qui était enceinte d'un troisième enfant. Après sa rupture avec le père de ses fils, Mme Fairchild a demandé de l'aide sociale. Les autorités ont alors exigé qu'elle se soumette à un test d'ADN pour prouver qu'elle était bien la mère des deux garçons. À son grand désarroi, le résultat du test d'ADN indiquait qu'il n'y avait aucune correspondance génétique entre elle et ses fils, mais qu'il y en avait une avec leur père. Mme Fairchild a été accusée d'avoir tenté de frauder et a été sommée de comparaître en cour. Entretemps, le travail prépartum a commencé et, au moment de l'accouchement, le service d'obstétrique était rempli de médecins, d'infirmières, de policiers et d'avocats. Dès que l'enfant est né, on a immédiatement effectué un test d'ADN. Le résultat indiquait que l'ADN de la mère et celui de l'enfant ne correspondaient pas mais, cette fois, le lien de filiation maternelle était incontestable. Par ailleurs, l'ADN du bébé correspondait encore une fois à celui de son père.

Après une batterie de tests poussés et l'apparition de quelques cas similaires sur Internet, une explication a émergé. Lydia Fairchild était atteinte de chimérisme tétragamétique, ce qui signifie qu'elle possédait deux souches d'ADN, parce deux spermatozoïdes s'étaient implantés dans deux ovules lors de la conception. Autrement dit, Lydia Fairchild devait avoir une jumelle ou un jumeau. Toutefois, celle-ci ou celui-ci a été absorbé pendant la grossesse et Lydia, la survivante, s'est retrouvée avec deux lignées cellulaires distinctes. Pour ce qui est de ses trois enfants, ils portaient tous l'ADN du jumeau ou de la jumelle qui avait été absorbé. En pratique, cela signifie que Lydia Fairchild, comme mère, ne pouvait pas transmettre son ADN à ses enfants. C'est l'ADN de son jumeau ou de sa jumelle qui a été transmis à ses enfants. Cette situation est, elle aussi, bien étrange.

Le monde actuel est plus compliqué – étrange – que quiconque aurait pu le croire dans sa jeunesse ou même maintenant.

Appliquer les valeurs canadiennes dans nos échanges avec la Chine

Par l'hon. David Kilgour

Depuis qu'il a pris le pouvoir en 1949, l'État-parti de Beijing terrorise, prive de nourriture et tue des millions de ressortissants chinois innocents. Mentionnons notamment trois campagnes meurtrières : le Grand Bond en avant, de 1958 à 1962; la Révolution culturelle, de 1966 à 1976; et le massacre de la place Tiananmen, en 1989.

La violence déclenchée par le président Jiang Zemin à la mi-1999 contre des millions d'adeptes du Falun Gong se poursuit encore aujourd'hui, le gouvernement appliquant ces dernières années un traitement semblable aux Ouïghours de Xinjiang, dont il en a interné plus d'un million depuis 2017.

La proposition du conseil législatif de Hong Kong de modifier les lois d'extradition de la ville pour permettre à Beijing ou à d'autres gouvernements de se faire livrer, sur demande, toute personne arrêtée, y compris n'importe lequel des quelque 300 000 citoyens canadiens résidant dans la ville, afin de lui faire subir un procès pour des accusations inventées de toutes pièces témoigne de la répression qui ne fait qu'empirer sous le président à vie Xi Jinping. Le 8 juin, des manifestants, dont le nombre a été estimé à un million, ont exprimé leur opposition dans les rues de Hong Kong.

Selon le Canadien Clive Ansley, qui a exercé le droit à Shanghai pendant 14 ans jusqu'en 2003, : « La Chine ne possède pas de système judiciaire au sens propre [...] Comme le disent les avocats et les juges chinois qui croient véritablement à la primauté du droit [...] : "Ceux qui entendent l'affaire ne la tranchent pas; ceux qui tranchent l'affaire ne l'entendent pas." [...] Rien de ce qui ressort du procès n'a d'incidence sur la décision. »

Nouvelles orientations stratégiques

Dans son ouvrage intitulé *Claws of the Panda*, Jonathan Manthorpe décrit la campagne d'influence et d'intimidation de la Chine au Canada, racontant comment l'État-parti contamine la politique, les médias, les universités et le milieu des affaires au Canada. Il conclut qu'Ottawa « doit écouter les inquiétudes de la population plus attentivement que les fantaisies [...]

des agents du Parti communiste chinois [...]. Il faut mettre fin à l'ingérence du Parti communiste chinois dans la vie publique au Canada, de même qu'à l'intimidation et au harcèlement de certains Canadiens [...]. L'Australie et la Nouvelle-Zélande exposent la campagne du Parti communiste chinois et luttent contre celle-ci de manière beaucoup vigoureuse que le Canada [...]. »

M. Manthorpe cite l'ancien analyste du SCRS, Michel Juneau-Katsuya, qui, en 2014, a déclaré à un journaliste que le SCRS avait trouvé des preuves de l'ingérence directe du consulat chinois de Toronto dans les élections. En effet, le consulat aurait envoyé des étudiants chinois au domicile de ménages parlant uniquement chinois pour dire aux résidents quels candidats appuyer. L'auteur ajoute que, de 2006 à 2017, 36 voyages de sénateurs et de députés canadiens en Chine ont été parrainés ou bien par le gouvernement chinois, ou bien par des groupes d'affaires provinciaux, ce qui le mène à conclure que « le régime n'est plus fondé sur un pacte social viable avec la population chinoise. »

David Mulroney, ancien ambassadeur du Canada en Chine, écrit : « Nous devons obtenir la libération des Canadiens Michael Kovrig et Michael Spavor, qui sont détenus, ainsi que Robert Schellenberg et Fan Wei, qui ont été condamnés à mort par le système judiciaire chinois obscur. Le Canada est toujours aux prises avec une vision malavisée de la Chine en application de laquelle les dirigeants et les gens d'affaires canadiens accueillent naïvement avec enthousiasme pratiquement tout ce que Beijing a à offrir. [...] Nous devons enfin nous faire à l'idée que, en ce qui a trait aux échanges avec Beijing, l'intelligence vaut mieux que la globalité [...]. »

Guy Saint-Jacques, un autre ancien ambassadeur du Canada en Chine, dit : « Le Canada doit renoncer à tout accord de libre-échange avec la Chine par manque de confiance [...]. Il doit également déposer une plainte officielle contre la Chine auprès de l'OMC en ce qui concerne nos exportations de canola [...]. Le Canada doit diversifier davantage ses échanges com-

merciaux et songer à expulser les athlètes chinois qui s'entraînent au Canada en vue des Olympiques d'hiver de 2022, à Beijing. [...] Le Canada doit adopter une attitude ferme, car c'est la seule langue que la Chine comprend. »

Charles Burton, ancien conseiller à l'ambassade canadienne à Beijing, affirme : « [...] Il ne sert à rien de prier Beijing d'accorder un visa à nos spécialistes de l'agriculture pour montrer aux Chinois que, contrairement à ce qu'ils prétendent, nos graines de canola ne sont pas contaminées. [...] La Chine procède au génocide culturel d'au moins un million de musulmans d'origine turque dans des camps de "rééducation" dans le Nord-Ouest du pays et a des projets similaires pour les Tibétains. Pendant ce temps, ses propres prisonniers politiques souffrent, tout comme nos deux citoyens, incarcérés dans des "prisons noires". Les préoccupations des Canadiens sont loin d'être une priorité pour les dirigeants communistes chinois. L'attitude adoptée par la plupart des pays occidentaux, qui consiste à condamner certaines choses politiquement tout en poursuivant les échanges économiques, permet à la Chine de parfaire l'art de diviser pour régner. La menace existentielle de la Chine contre les sociétés pluralistes, démocratiques et de libre pensée réussit parce que, depuis plus de 25 ans, nous fermons les yeux pendant que les autorités communistes font fi des normes internationales en matière de droits de la personne et de commerce équitable. [...] À l'heure actuelle, il n'existe aucune stratégie multinationale cohérente pour lutter contre les activités d'influence de la Chine. Moins nous réagissons, plus la Chine est audacieuse dans ses activités visant à perturber le monde. »

Il est urgent qu'Ottawa manifeste une volonté politique plus forte et fasse preuve d'une plus grande subtilité pour appliquer les valeurs canadiennes dans ses échanges relatifs à des questions bilatérales avec l'État-parti de Beijing.

L'hon. David Kilgour a été député pendant 27 ans (de 1979 à 2006). Il a siégé à titre de progressiste-conservateur, de libéral et d'indépendant.

Réunion annuelle de l'Association des anciens membres du Congrès américain

Article rédigé par l'hon. Eleni Bakopanos, photos d'Ellie Sabourin



J'ai eu l'honneur et le plaisir d'assister à la réunion annuelle de l'Association des anciens membres du Congrès américain au nom de l'Association canadienne des ex-parlementaires. Lundi soir, j'ai assisté à la réception de bienvenue à la résidence de l'ambassadeur du Liechtenstein, Son Excellence Kurt Jaeger, diplômé de l'Université McGill, mon alma mater, qui a adoré étudier à Montréal. J'ai été chaleureusement accueillie par le président de l'Association, l'honorable Martin Frost (démocrate, Texas, 1979 à 2005), et maître Pete Weichlein, président-directeur général de l'Association.

Le lendemain, j'ai assisté à la séance d'ouverture de l'assemblée annuelle des membres de l'Association. Celle-ci a été fondée en 1970 en tant que groupe bipartisan d'anciens membres du Congrès. Elle emploie 11 personnes, dont le président-directeur général, Pete Weichlein. Elle est autofinancée par les adhésions, les dons et les campagnes de financement organisées par des entreprises pour rendre hommage aux membres de l'Association. En 2018, l'Association a organisé 100 événements et des voyages d'études en Allemagne, au Japon et en Corée. De plus, elle offre un programme national d'éducation nommé « Du Congrès au campus ». Ses membres ont

d'ailleurs visité 11 écoles en 2018 pour « rétablir le lien entre les citoyens et la démocratie » et promouvoir l'apprentissage et la responsabilité civique auprès des étudiants. L'Association a un nouveau logo, un nouveau site Web et utilise beaucoup les outils de promotion des médias sociaux.

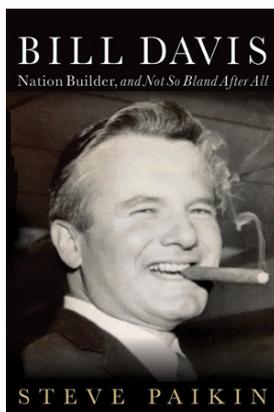
L'Association a rendu hommage à l'une de ses membres lors de son assemblée annuelle. La personne récompensée de cette année était l'ancienne ambassadrice des États-Unis à l'OCDE, Connie Morella, membre du Congrès (républicaine, Maryland, 1987 à 2003) et ancienne présidente de l'Association (2012 à 2014).

Dans le cadre d'une table ronde informative organisée par les Groupes d'étude du Congrès sur le thème « Politique spatiale : 50 ans après Apollo 11 », l'honorable Jim Bridenstine, 13e administrateur de la NASA, a parlé de l'avenir de la NASA, notamment d'un plan visant à envoyer deux femmes astronautes sur la lune au cours des cinq prochaines années. La membre du Congrès Kendra Horn (démocrate, Oklahoma), présidente de la Sous-commission de l'espace et de l'aéronautique de la Chambre des représentants, a décrit les nombreux défis que présente l'espace pour tous les pays. Son sous-comité s'occupe de la politique spatiale nationale, qui traite de l'accès

à l'espace, de l'orbite terrestre basse à l'espace lointain, et couvre à la fois les utilisations commerciales, telles que le tourisme et les infrastructures de communication, et peut inclure les mesures de sécurité nationale, la coopération internationale et la recherche spatiale.

Lors de la séance de clôture, nous avons été conviés à une visite guidée pour les dignitaires et à une réception à l'édifice de la US National Archives and Records Administration. Pendant le déjeuner aux Archives nationales, nous avons été accueillis par Debra Steidel Wall, archiviste adjointe des États-Unis, qui a parlé du rôle et de la responsabilité des archives dans la préservation de l'histoire. C'était merveilleux de rencontrer à nouveau et d'écouter Jim Blanchard (démocrate, Michigan, 1983 à 1991), membre de l'Association et ancien ambassadeur des États-Unis au Canada, qui a parlé de son travail à titre de président de la National Archives Foundation, qui recueille des millions de dollars pour promouvoir la démocratie partout aux États-Unis.

Ce fut un honneur et un privilège de représenter l'Association canadienne des ex-parlementaires à l'assemblée annuelle de l'Association des anciens membres du Congrès américain, et je remercie la présidente de mon Association, Dorothy Dobbie, de m'avoir permis d'y participer.



Bâtitseur de pays

Dans sa biographie, Bill Davis se révèle un leader transformationnel au programme indéniablement progressiste.

Par Keith Penner

Bill Davis : Nation Builder, and Not So Bland After All de Steve Paikin. Dundurn, 513 pages.

Steve Paikin a rédigé une biographie intelligente, engageante et fort agréable à lire de l'un des grands premiers ministres provinciaux de l'histoire du pays, et sans doute le plus exceptionnel que l'Ontario a connu. L'auteur, qui éprouve de toute évidence beaucoup d'admiration pour Bill Davis, s'est toutefois gardé de tomber dans l'hagiographie. Cette biographie dépeint M. Davis dans toute son humanité comme un politicien aux compétences stratégiques affûtées qui savait manœuvrer et négocier pour tirer son épingle du jeu dans les sphères les plus élevées.

La vie personnelle de Bill Davis est non seulement captivante, mais aussi fort émouvante. Par exemple, lorsqu'on apprend le décès tragique de sa première épouse, Helen, qu'il adorait. Elle est décédée subitement en 1962, à l'âge de 31 ans, laissant derrière elle un mari à la dérive et responsable de quatre enfants, dont l'aîné n'avait que six ans. Peu à peu, la vie de M. Davis a toutefois retrouvé un sens grâce à son patron, le premier ministre Robarts, à ses parents ainsi qu'aux parents de sa défunte épouse, et enfin, grâce à sa rencontre de Kathleen MacKay, avec qui il s'est remarié. « Lorsqu'il m'a demandé de l'épouser, » a-t-elle déclaré, « je savais la situation dans laquelle il se trouvait, et je ne pouvais pas m'imaginer de refuser. »

William G. Davis a été ministre de l'Éducation de l'Ontario pendant huit ans avant de succéder à John Robarts à la tête de la province. Les réalisations de M. Davis dans le domaine de l'éducation sont nombreuses, la principale étant l'établissement du réseau des collèges communautaires de l'Ontario. Bob Rae, un bon ami de M. Davis, a dit de lui qu'il « a façonné une infrastructure incroyable pour l'éducation dans la province. »

Les lecteurs qui adorent tout savoir sur les rouages des décisions politiques suivront avec grand intérêt le récit que M.

Paikin fait du dossier de la voie rapide Spadina, des investissements dans la Sunco et de la controverse ayant entouré le financement du système scolaire catholique jusqu'à la dernière année du secondaire. Plus révélateur encore est le rôle essentiel que M. Davis a joué dans le rapatriement de la Constitution canadienne.

Ceux qui ont siégé au Parlement seront captivés par la façon dont M. Davis a su composer avec un gouvernement minoritaire. Le respect qu'il éprouvait à l'égard de certains députés assis en face de lui pourrait en surprendre plus d'un. M. Davis aimait et respectait Stephen Lewis et Bob Rae, mais on ne pouvait pas en dire autant de Robert Nixon.

Dans sa biographie, Bill Davis, se révèle un leader transformationnel au programme indéniablement progressiste, qui a toutefois dû surveiller ses arrières pour se protéger de certains ayant des points de vue plus conservateurs sur le rôle du gouvernement. Il a su accomplir cette tâche délicate avec brio, mais les pressions exercées par l'aile droite allaient continuer de s'intensifier et ont finalement eu raison du parti après son départ.

Les prouesses manœuvrières de M. Davis sont illustrées à merveille dans le récit de l'influence qu'il a exercée à l'égard de la construction du stade en dôme au centre-ville de Toronto. La façon dont il est parvenu presque à lui seul à orchestrer cette décision en fait un exemple presque classique de gouvernance bienveillante, et l'auteur souligne à juste titre qu'il aurait été bien profitable à Ottawa que les sites de ses propres arénas puissent être choisis de façon semblable.

Ce n'est pas sans réticence que Bill Davis a quitté son poste de premier ministre provincial. Mais même si un autre gouvernement majoritaire se dessinait à l'horizon, il a senti qu'il était temps pour lui de céder sa place. Après son départ de la scène politique, l'auteur a demandé à l'ex-premier ministre provincial s'il faisait mieux vivre maintenant qu'il n'était plus soumis à la pression constante de l'opinion

publique. À cela, M. Davis a répondu que même la satisfaction que lui avait apportée le meilleur jour qu'il avait passé dans le secteur privé n'arrivait pas à la cheville de celle que lui avait donnée sa pire journée passée en tant que premier ministre de la province.

Les compétences politiques n'ont pas été innées pour le premier ministre provincial Davis. Celles-ci ont été acquises à force d'efforts ciblés. M. Davis est devenu un politicien aimé, dont les gens appréciaient la compagnie. Chaque fois que j'ai pu l'entrevoir lors d'activités publiques dans la circonscription que je représentais, j'ai vu un homme à l'aise et « bien dans sa peau ».

Ayant moi-même assisté à certains événements où M. Davis était présent, celui-ci n'a jamais manqué de saluer ma présence puis, en faisant un clin d'œil à mes électeurs, de dire par exemple que j'étais « un gars correct qui avait malheureusement choisi le mauvais parti ». À l'occasion d'une cérémonie, on m'a demandé de lui adresser des remerciements. Je lui ai donc souhaité du succès lors des prochains pourparlers constitutionnels, oubliant, détail important, que des élections provinciales nous séparaient encore de la reprise de ces pourparlers. Après mon élection, il a donc déclaré à la rigolade aux journalistes présents qu'ils avaient maintenant leur prochaine manchette : un député libéral appuyait sa réélection!

Quoiqu'habilement rédigée, cette biographie n'est pas sans faille. L'auteur affiche un penchant un peu trop marqué pour l'expression clichée « lining up his ducks » et fait mordre sa pipe à M. Davis une ou deux fois de trop. Le chapitre sur la vie de M. Davis après sa carrière politique est également trop long et tend à s'étirer. Cette partie aurait pu profiter d'un bon travail d'édition. Cela dit, ces quelques imperfections mineures ne changent rien au fait qu'il s'agit d'une splendide étude d'un personnage politique canadien exceptionnel. Plus de gens comme lui : voilà ce qu'il nous faut.

Keith Penner a été député du Nord de l'Ontario de 1968 à 1988.

Hommage à nos disparus

Par Wade Morris et Ellie Sabourin



Myron Thompson.



L'hon. Jean-Eudes Dubé.



Pierre Jacob.



Frank Maine.

Erratum : La dernière rubrique de l'hommage à nos disparus contenait une erreur, et nous nous en excusons. Nous avons interverti les articles nécrologiques de M. Thompson et de M. Dubé. Afin d'accorder à ces hommes la reconnaissance qui leur revient, nous présentons la version corrigée ci-dessous.

Myron Thompson 5 janvier 2019

Myron Thompson est décédé le 5 janvier 2019 au terme d'un combat contre le cancer du pancréas. M. Thompson a été député conservateur de la Chambre des communes du Canada où il représentait la circonscription albertaine de Wild Rose. Ses amis et sa famille se souviendront affectueusement de ses convictions, de sa ténacité, de sa générosité, ainsi que de son chapeau de cow-boy. Ses amis ont souligné le travail qu'il a accompli au nom des gens de sa circonscription et son importance incontestable dans la sphère politique en Alberta. En résumé, il était un homme très bon, travaillant et honnête qui a mis ses qualités au service de la politique. Ses amis chérissent aussi le souvenir de sa façon claire et directe de toujours dire ce qu'il pensait.

Myron Thompson ne se gênait jamais pour parler des choses qui lui tenaient à cœur, se moquant des limites imposées par la rectitude politique. Les gens qui le connaissaient bien savent qu'il était un homme d'une grande authenticité, qui défendait ses prises de position avec brio.

En janvier dernier, les dirigeants municipaux de Sundre ont nommé une rue en l'honneur de leur ancien maire; ils l'ont baptisée Myron Thompson's Way. M. Thompson laisse dans le deuil son épouse, Dot, ses enfants, Myron fils et Dennis, et huit petits-enfants.

L'honorable Jean-Eudes Dubé 5 janvier 2019

L'honorable Jean-Eudes Dubé est décédé à l'Hôpital général d'Ottawa, le samedi 5 janvier 2019, à l'âge de 92 ans. Il était le fils de feu Albert Dubé et de feu Flore Poirier. Il manquera vivement à son épouse, Noëlla, à ses enfants, Rachelle (Duncan Hayes) et Jean-François, et à ses petits-enfants, Amélia, Chloé et Justin. Il laisse également dans le deuil sa sœur Alberte Dubé Daviault, ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Il a été précédé dans la mort par ses frères et sœurs Fabienne, Roger, André, Jacqueline et Jean-Paul.

Jean-Eudes Dubé s'est porté candidat pour la première fois à la Chambre des communes du Canada sous la bannière libérale à l'occasion d'une élection partielle en 1961, mais il a été défait dans la circonscription de Restigouche—Madawaska, au Nouveau-Brunswick. Il a remporté la victoire dans la même circonscription lors de l'élection générale de 1962 et a été réélu cinq fois par la suite.

En 1975, il a été nommé juge à la Cour fédérale du Canada, poste qu'il a occupé jusqu'à sa retraite en 2001.

Ses amis aimaient son grand sens de l'humour, son approche moderne, son esprit vif et son large sourire.

Pierre Jacob 21 juillet 2018

Pierre Jacob, du Nouveau Parti démocratique, s'est malheureusement éteint le 21 juillet 2018 à l'âge de 65 ans. M. Jacob a été député de la circonscription de Brome—Missisquoi, au Québec, de 2011 à 2015. Il ne s'est pas représenté aux élections de 2015 parce qu'il livrait une bataille contre la maladie de Parkinson.

Avant sa carrière politique, il a accompli un travail extraordinaire auprès des jeunes en difficulté. Ses amis, sa famille et ses collègues se souviendront de l'ouverture d'esprit de M. Jacob. Il était très dynamique, posait de bonnes questions et travaillait fort pour sa circonscription. Tous ceux qui l'ont bien connu savent que les gens de la région étaient très importants pour lui.

Il laisse dans le deuil son épouse, Cevalia Barbara, qui habite Lac-Brome, ainsi que son gendre Eric, sa mère, Mme Thérèse Houle, et ses frères et sœurs, Christian, Teresa, Maureen et Steve.

Frank Maine 29 septembre 2018

Le 29 septembre 2018, l'ancien député libéral Francis William « Frank » Maine est décédé à l'Hôpital général de Guelph, à l'âge de 81 ans. M. Maine a représenté la circonscription de Wellington au Parlement de 1974 à 1979.

Frank Maine a fait ses études à l'Université Queen's, où il a obtenu un baccalauréat et une maîtrise en génie chimique, et au Collège Churchill de l'Université de Cambridge, où il a reçu un doctorat en chimie organique. Ses travaux au sein du gouvernement, des industries et des universités ont porté sur les plastiques et les matériaux composites. Il a mis au point de nouveaux matériaux qui ont ensuite été brevetés. Son épouse, Mary-Eva, et lui ont vécu en Angleterre, à Québec, à Toronto et à Sarnia avant de s'installer à Guelph. En plus de son rôle de député, M. Maine a été secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie, du ministre des Travaux publics et du ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Il a aussi occupé un poste de conseiller municipal

dans la ville de Guelph.

Au cours des dernières années, il s'adonnait à ses passe-temps qu'étaient la culture d'orchidées et la photographie.

M. Maine laisse dans le deuil son épouse, ainsi que sa sœur, ses quatre enfants et ses six petits-enfants.

**Alexander Jupp
23 novembre 2018**

George Alexander « Alex » Jupp, qui a été le député de Mississauga-Nord en 1979 et 1980, s'est malheureusement éteint le 23 novembre 2018. Il est décédé à l'âge de 91 ans à l'Hôpital pour anciens combattants de Sunnybrook, à Toronto, entouré de sa famille. Né en Saskatchewan, M. Jupp était reconnu pour son sens de l'humour, son intelligence vive et son amour du Canada. Il a passé ses jeunes années dans l'Ouest et a notamment servi dans l'armée de 1944 à 1946; il a également enseigné, obtenu une maîtrise de l'Université de Calgary, travaillé avec United Appeal à Regina et à Calgary et participé à des émissions de télévision dans les premières années de CBC à Regina. Il a siégé au conseil municipal de Regina pendant quatre ans et a connu une longue carrière dans les affaires publiques pour l'organisation Molson avant de passer un an au Parlement.

M. Jupp laisse dans le deuil sa tendre épouse, Norah, ses deux filles, Jacquie et Heather, ses cinq petits-enfants, ses quatre arrière-petits-enfants et ses deux sœurs.

**L'honorable Hugh Poulin
12 octobre 2018**

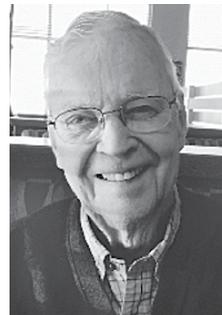
À Ottawa, le 12 octobre 2018, l'honorable juge F. Hugh Poulin est décédé paisiblement à l'âge de 87 ans. Il laisse dans le deuil son épouse, Maureen, et leurs cinq enfants, Fabian (Carol Wahl), John (Jacinthe Belanger), Elizabeth (Stephen Dean), Diana (Dr Pat Murphy) et Carole (Ronald Leger) de l'Île-du-Prince-Édouard. Ses 14 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants se souviendront affectueusement de lui. Il a été précédé dans la mort par ses sœurs Betty, Louise et Marie. Né le 9 février 1931 à Ottawa, il était le fils de Fabian et de Mary Poulin.

Il a obtenu son diplôme de l'Osgoode Hall Law School, à Toronto, en 1959. Il a été admis au barreau en 1960 et a commencé sa carrière en droit au cabinet Green Poulin. Le juge Poulin était un ancien député libéral fédéral.

Il a d'abord été élu dans la circonscription d'Ottawa-Centre lors de l'élection générale de 1972, puis réélu en 1974. Il



Alexander Jupp.



L'hon. Hugh Poulin.



Roy Bailey.

a quitté la politique fédérale pour devenir juge à la Cour supérieure de justice de l'Ontario. Il a aussi occupé le poste de président de la Commission d'appel des pensions et siégé au comité consultatif ministériel sur les nominations à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié jusqu'au moment de sa retraite, le 9 février 2006, à l'âge de 75 ans. Ses amis affirment qu'ils ne connaissaient pas d'homme plus brillant et plus digne de confiance que Hugh Poulin.

**Roy Bailey
13 décembre 2018**

Roy Hardeman Bailey, de Bengough, en Saskatchewan, est décédé paisiblement le 13 décembre 2018, à l'âge de 89 ans. Fils de John Carlos « J.C. » et de Myrtle (née Buckallew) Bailey, Roy Bailey est né le 16 décembre 1928, à Radville, en Saskatchewan. Quatrième de dix enfants, il était le frère jumeau de Ray. Il apprend à un jeune âge que c'est en trimant dur qu'il parviendra à connaître du succès dans la vie. À 18 ans, il est déjà un travailleur expérimenté : il a gardé des moutons au Montana, a travaillé dans un camp de bûcherons en Ontario et a fait partie d'équipes de battage dans les régions de Harptree et de Kisbey. M. Bailey obtient son diplôme d'études secondaires en 1948. L'automne de la même année, il s'inscrit à l'école normale de Moose Jaw dans le but de devenir enseignant, son rêve. C'est là qu'il rencontre l'amour de sa vie, Helen Anderson. Roy et Helen entreprennent leur carrière dans l'enseignement à l'automne de 1949 et se marient le 18 août 1950. Après le mariage, ils déménagent à Aiyansh, dans le nord de la Colombie-Britannique, où ils occupent des postes d'enseignant. Alors que Helen est enceinte de son premier enfant, le couple retourne dans la région de Harptree, où ils s'installent dans la ferme de Jim Lidbury. Leur fils Lyall naît en

août 1951. Son décès, à peine trois mois plus tard, porte un coup terrible à Roy et à Helen. Susan naît en 1953, puis Janet, en 1954. En 1955, la famille déménage à Bengough, M. Bailey ayant accepté un poste d'enseignant à cet endroit. Un an plus tard, ils retournent enseigner à l'école de Harptree. Comme Helen enseigne auprès des élèves des premières années, Roy peut passer plus de temps avec les élèves plus âgés. À cette époque, M. Bailey travaille aussi dans le secteur agricole et agit comme arbitre dans un très vaste secteur. En 1961, la famille déménage à trois milles au nord de Bengough, où M. Bailey plante des arbres sur deux terrains – une tâche monumentale au cours de ces années marquées par la sécheresse. Il assume les fonctions de directeur adjoint de l'école de Bengough. Puis, après avoir passé un an à Saskatoon, où il décroche un baccalauréat en éducation, il est nommé directeur de l'école de Bengough. En 1971, Roy et Helen déménagent à Elrose, en Saskatchewan, où Roy accepte le poste de directeur de l'éducation au sein de ce qui s'appelait alors la Division scolaire d'Éston-Elrose. Après 11 ans à Elrose, Roy et Helen retournent à Bengough, où Roy assume les fonctions de directeur de la Division scolaire de Borderland. Plus tard, il siégera au sein du conseil d'administration de l'Association des commissaires d'école de la Saskatchewan. Passionné depuis toujours de politique, il est candidat pour le Crédit social dans les années 1960, puis de nouveau en 1973, année où il est élu député provincial de Rosetown-Elrose. En 1973, il tente en vain d'être élu chef du Parti conservateur provincial. La plus grande réalisation de M. Bailey sur la scène politique a été de représenter à Ottawa ses concitoyens de Souris-Moose Mountain en tant que député fédéral, tout d'abord pour le Parti réformiste, puis pour l'Alliance canadienne. Après



L'hon. Wilbert Keon.



Robert Pennock.



Paul-André Massé.

deux mandats et 55 années de service public, M. Bailey décide de prendre sa retraite en 2005. Roy et Helen déménagent à Thomson Lake, où ils se font construire une maison et aménagent une magnifique cour. Les amis et les membres de la famille de Roy et Helen sont toujours les bienvenus chez eux. En 2013, Roy et Helen déménagent à Moose Jaw pour s'installer à la maison de retraite Bentley. Plus tard, comme ils ont besoin de plus amples soins, ils emménagent dans la résidence West Park Crossing. La famille est reconnaissante à tous les membres du personnel d'avoir pris bien soin de Roy et de Helen au cours de ces années. Helen s'est éteinte le 30 novembre 2016. Passer les deux dernières années de sa vie sans la femme qui avait été son épouse pendant 66 ans a été une rude épreuve pour M. Bailey. Pour le dernier chapitre d'une vie bien remplie, il est rentré chez lui, à Bengough. Encore une fois, la famille est reconnaissante des soins attentionnés que M. Bailey a reçus au Centre de santé de Bengough. Doté d'une éthique de travail sans égal et généreux en cas de besoin, M. Bailey a amélioré la vie des personnes qui l'ont connu et aimé. Dans tous les aspects de sa vie, il a été guidé par sa foi et ses valeurs chrétiennes. M. Bailey adorait les enfants; il chérissait tout particulièrement les moments passés en compagnie de ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

L'honorable Dr Wilbert Keon
7 avril 2019

Le Dr Wilbert Joseph Keon est décédé le dimanche 7 avril 2019, à l'âge de 83 ans, au campus Civic de l'Hôpital d'Ottawa.

Les réalisations personnelles du Dr Keon et les contributions qu'il a faites à sa collectivité et à son pays sont trop nombreuses pour qu'on puisse les énumérer. Parmi ses principaux faits d'armes, mentionnons qu'il a été fondateur et

directeur général de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa, qu'il a siégé comme sénateur conservateur pendant près de 20 ans (nommé par le très honorable Brian Mulroney), qu'il a reçu l'Ordre du Canada (nommé par la gouverneure générale Jeanne Sauv ) et qu'il a été nommé chevalier commandeur de l'Ordre de Saint-Gr goire-Le-Grand par le pape Jean-Paul II.

N  le 17 mai 1935   Sheenboro, au Qu bec, le Dr Keon  tait le cadet des 13 enfants de Lawrence Keon et Loretta Ryan.

Il laisse dans le deuil sa femme, Barbara Anne Keon (n e Jennings), toujours l'amour de sa vie apr s presque 60 ans de mariage. Sa plus grande source de fiert  et de joie  tait ses enfants et ses petits-enfants : sa fille et son gendre, la Dre Claudia Keon et le Dr Mark Field, parents de Jack (20 ans), de Christopher (15 ans), d'Ethan (14 ans) et de Sean (8 ans); son fils Neil et sa belle-fille Debbie Loeb, parents de Sam (9 ans) et de Rosie (3 ans); ainsi que son fils Ryan et sa belle-fille Cindy Tomlinson, parents de William (19 ans) et d'Emily (17 ans).

Le Dr Keon laisse aussi dans le deuil ses s urs Maisie (feu Christy Gleason) et Lorna (Delbert Sloan). Il a  t  pr c d  dans la mort par ses fr res Alvin (Clarella), Clayton (Lolita), Claude (Mae), Mike (Fran oise), le Dr Harold (Nora) et John (Lyse), ainsi que par ses s urs Carmel (Bill Crilly), Mardie (Frank Carroll), Donna (Don Ackehurst) et Loretta. Il  tait l'oncle et le grand-oncle aimant de nombreux neveux, ni ces, petites-ni ces et petits-neveux.

Robert Pennock
9 avril 2019

Bob Pennock s'est  teint paisiblement le mardi 9 avril 2019, au Centre r gional de la sant  de Peterborough,   l' ge de 82 ans. Il  tait le mari bien-aim  de feu

Lorraine Pennock et le p re de James, de Debbie (Jason Phillips) et de Heather (Colin Hume). Il  tait aussi le grand-p re aimant de Trevor, de William, de Harrison, de Marissa, de Victoria, de Jackson et de Cooper, le cher fr re de Ken (Bev) et de feu Allan, ainsi que le tendre oncle de Barbara, de Meredith, de Darren et de Kristine. M. Pennock manquera  norm ment aux nombreux membres de sa famille et   ses amis.

Paul-Andr  Mass 
17 mars 2019

  Saint-Jean-sur-Richelieu, le 17 mars 2019,   l' ge de 71 ans, est d c d  M. Paul-Andr  Mass ,  poux de Mme Lise Letendre et fils de feu Claire Mercier et de feu Henri Mass .

En 1979, il a  t   lu d put  lib ral de la circonscription de Saint-Jean   la Chambre des communes du Canada. Il a  t  r  lu en 1980.

Il a aussi  t  pr sident et vice-pr sident du Centre des a n s johannais.

En novembre 1999, il a  t  pr sident fondateur du Comit  des griefs des Forces canadiennes.

Il a fait carri re dans l'arm e canadienne de 1967   1973.

Il laisse dans le deuil ses enfants Fran ois (Genevi ve Duquette) et Martin (Agnieszka Mass ), ses petits enfants Rapha l,  lodie, Alicja et Natalia, ses fr res et s urs Gilles (Claire Brousseau), feu Jacques (Nicole H bert), Fernand, Claude (Lucie Fontaine), Jacqueline, Pierre (Estelle Taylor), Denise, Lucie et Louise, sa belle-s eur Danielle Letendre et son beau-fr re Jean-Yves Letendre, ainsi que de nombreux neveux et ni ces, oncles et tantes, cousins et cousines et amis.

Red Leonard Kelly
2 mai 2019

Leonard Patrick « Red » Kelly, ancien hockeyeur et d put  lib ral, s'est  teint paisiblement le jeudi 2 mai 2019, au centre de r adaptation Sunnybrook-Holland,   l' ge de 92 ans. Leonard a  t  d put  de la circonscription de North York,   Toronto, de 1962   1965. Sa carri re politique a  t  br ve, car il a quitt  le Parlement pour passer plus de temps avec sa famille.

M. Kelly est surtout connu pour ses exploits dans la Ligue nationale de hockey. Apr s avoir remport  trois championnats provinciaux en  voluant pour le Coll ge St. Michael's de Toronto, il a sign  un contrat avec les Red Wings de Detroit, qui, par la suite, gagneront la coupe Stanley   quatre reprises en six

ans. En tant que meilleur défenseur de son équipe, Red Kelly s'est vu décerner trois fois le trophée Lady Byng, remis au joueur ayant démontré le meilleur esprit sportif dans la Ligue, ainsi que le tout premier trophée Norris, décerné au meilleur défenseur de la Ligue. Il a été choisi au sein de la première équipe d'étoiles à six reprises, ainsi que deux fois dans la deuxième équipe d'étoiles. Au total, M. Kelly a remporté la coupe Stanley à huit reprises, dont les quatre dernières avec les Maple Leafs de Toronto.

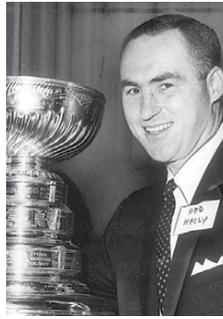
Peu importe les prix et les récompenses, rien n'importait plus à Red Kelly que sa famille bien-aimée. Fils de Lawrence « Pete » et Frances Kelly, il a grandi dans une plantation de tabac située près de Simcoe, en Ontario. M. Kelly adorait danser, tout particulièrement avec son épouse, Andra McLaughlin, qui a été à ses côtés pendant 59 ans. On pouvait souvent l'entendre chanter comme Bing Crosby, s'accompagnant lui-même au piano. Red Kelly a été intronisé aux panthéons des sports du Canada et de l'Ontario, ainsi qu'au Temple de la renommée du hockey, en 1969. Il a reçu l'Ordre du Canada en 2002. En 2016, il s'est vu remettre le Prix du livre du Président de l'Assemblée législative de l'Ontario pour son autobiographie, *The Red Kelly Story*.

James Hawkes
9 mai 2019

Jim Hawkes, ancien député du Parti conservateur, est décédé le jeudi 9 mai 2019, à l'âge de 84 ans. Député de Calgary-Ouest de 1979 à 1993, il a été whip en chef du gouvernement de 1988 à 1993.

M. Hawkes était un époux, un père et un grand-père bien-aimé. Il a été précédé dans la mort par son épouse, Joanne Hawkes, qui a été à ses côtés pendant 56 ans. Il laisse dans le deuil ses enfants, Terri Hawkes et Robert Hawkes (Susan Cullen), ses petits-enfants, Andrew et Michael Hawkes, ainsi qu'Alexa et Jake Hawkes Sackman, son frère Roger (Lisa), ses beaux-frères, Bill et Jim Herriot, de même que les membres de sa famille élargie et ses amis. Natif de Calgary, Jim Hawkes était un ardent défenseur des intérêts de sa ville et militait pour des politiques nationales judicieuses et novatrices.

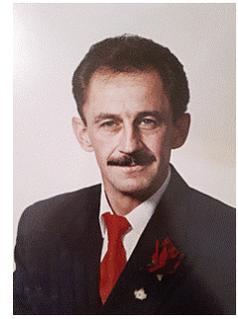
En plus d'avoir fait carrière en politique, M. Hawkes détenait un doctorat en recherche dans le domaine de la psychologie de l'Université d'État du Colorado et a enseigné à la Faculté de travail social de l'Université de Calgary, où il a dirigé le programme d'études supérieures. Il adorait passer du temps avec son épouse, Joanne, une ardente défenseuse des arts



Leonard "Red" Kelly.



Jim Hawkes.



Benoît Serré.

et des travaux d'archivage dans de nombreux musées de l'Alberta. Jusqu'à son décès, en 2013, Joanne a été le véritable amour et la partenaire de vie de Jim. Ensemble, ils ont pris plaisir à aider leurs enfants, leurs petits-enfants, leurs nièces et leurs neveux à grandir et à réussir. Les amis de M. Hawkes se souviendront de sa vive intelligence, de son grand cœur, de sa loyauté et de ses précieux conseils. Ses collègues comme ses rivaux le percevaient comme un serviteur du peuple honnête, fidèle à ses principes et plein de compassion. Il aura fait preuve d'une énorme résilience, comme en témoignent la grande force et le courage avec lesquels il a lutté contre la démence à la fin de sa vie, tirant le meilleur de chaque jour. En 2011, M. Hawkes s'est vu décerner le Prix de reconnaissance pour services exceptionnels de l'Association canadienne des ex-parlementaires.

Benoît Serré
11 mai 2019

L'ancien député libéral Benoît Serré est décédé le 11 mai 2019, à l'âge de 68 ans, entouré de ses deux filles, Ginette St-Georges (Michel) et Julie Serré (Ken Elliott), ainsi que de ses petits-enfants, Stephanie (Sam), Melanie (Chris), Erik, Darren (Amy) et Miguel (Samantha). Il laisse derrière lui trois arrière-petits-fils, Sawyer, Kaiden, et Theodore, ainsi que ses nombreux frères et sœurs, Pauline (Ronald), Florence, Adrienne, Lucien (Jeanne), Bernard (Leticia), Gerry (Betty), Marcel, Eugene (Patricia) et Daniel (Sylvie). Il a été précédé dans la mort par Gaetan, Ubald, Andre, Claude, Lilianne et Therese. Ses nombreux neveux et nièces se souviendront affectueusement de lui.

À titre de député libéral, M. Serré a représenté les citoyens de Timiskaming—French River et de Timiskaming—Cochrane de 1993 jusqu'à sa retraite, en 2004. Il a été le premier francophone à se faire élire dans cette circonscription.

Son frère, Gaetan Serré, a également été député, représentant la circonscription de Nickel Belt de 1968 à 1972. Les parents et amis de Benoît Serré se souviendront de son ardeur au travail et de son sens de l'humour mémorable.

Aideen Nicholson
31 mai 2019

Aideen Nicholson, ancienne députée du Parti libéral, est décédée le 31 mai 2019, à l'Hôpital St. Joseph's d'Elliot Lake, en Ontario, à l'âge de 92 ans. Mme Nicholson a été députée de la circonscription torontoise de Trinity de 1974 à 1988.

Mme Nicholson rejoint dans l'au-delà ses frères Cathal et Sean (Kathleen). Elle laisse dans le deuil ses sœurs Maeve (Bob Floyde) et Blathnaid (Michael Carmody), ses neveux, ses nièces et sa famille élargie en Irlande, au Canada, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Elle manquera notamment à ses amis aimants, la famille Speed.

Née en Irlande en 1927, Aideen Nicholson est admirée pour ses précieuses contributions dans de multiples rôles politiques. Elle a été secrétaire parlementaire et a présidé divers comités, dont celui des comptes publics. Elle a dirigé des délégations au Parlement européen, à l'OCDE et au Conseil de l'Europe, et a été déléguée à l'Assemblée générale des Nations Unies. En 1989, elle a été nommée au sein de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié; elle y a siégé jusqu'à ce qu'elle s'établisse à Elliot Lake, devenant ainsi une résidente du Nord. En 2003, elle a reçu la Médaille du jubilé de diamant de la reine ainsi que le Prix de reconnaissance pour services exceptionnels de l'Association canadienne des ex-parlementaires. Les hommages qu'elle a reçus témoignent de ce qu'elle laisse en héritage. Sa contribution au domaine correctionnel en Ontario lui a valu la Médaille du centenaire de 1967. Mme Nicholson a été membre fondatrice du Comité de la condition féminine de l'Ontario, membre des conseils d'administration du Hincks



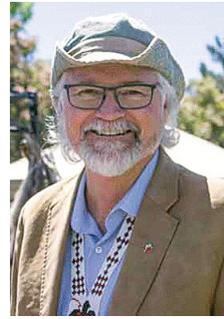
Aideen Nicholson.



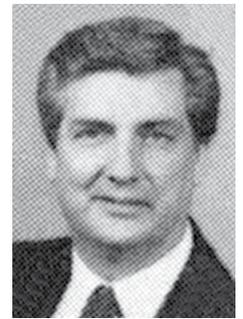
Éva Lachance-Côté.



Mark Warawa.



John Rafferty.



Raymond Skelly.

Treatment Centre, du Conseil du bien-être de l'Ontario et de l'Association des services correctionnels et de criminologie de l'Ontario, et membre du comité consultatif pour le cours en service de garde du collègue George Brown.

Aideen Nicholson était une femme forte, compétente et dynamique d'une grande intelligence, mais à l'époque, ces qualités n'étaient pas aussi appréciées chez une femme qu'elles auraient dû l'être. Sa mémoire demeurera vivante grâce aux nombreuses vies qu'elle a touchées et changées.

Mme Nicholson a siégé de nombreuses années au sein du conseil d'administration de l'Association canadienne des ex-parlementaires et a reçu le Prix de reconnaissance pour services exceptionnels de l'Association en 2003.

Éva Lachance Côté
7 juin 2019

Éva Lachance-Côté, ancienne députée du Parti libéral, est décédée le 7 juin 2019, à l'Hôpital de Sainte Anne de Beaupré, à l'âge de 85 ans. Elle a représenté la circonscription électorale de Rimouski de 1980 à 1984. Par la suite, elle a été conseillère municipale de Rimouski de 1986 à 1998. Connue pour sa ténacité, elle était très impliquée dans sa communauté et s'est portée candidate à de nombreuses élections fédérales et municipales. Elle laisse dans le deuil sa fille Elaine et son fils Bruno (Chantal), ses petits-enfants Olivier, Audrey et Lydia, son frère Denis et ses sœurs Claire, Noëlla et Lucie, ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Lachance, ses neveux et nièces, ses cousins et cousines, et de nombreux parents et amis.

Mark Warawa
20 juin 2019

Après une brève mais courageuse lutte contre le cancer, le député Mark Warawa est décédé au Centre de soins palliatifs Langley le 20 juin 2019, son

épouse aimante à ses côtés. Dans sa notice nécrologique, on peut lire : « Mark a élu domicile au paradis, où il espère vous revoir un jour. »

M. Warawa était un époux dévoué pour Diane, avec qui il a été uni par le mariage pendant 46 ans. Il était également un père et un grand-père dévoué pour ses cinq enfants, Jonathan, Ryan, Eric, Nathan et Kristen, et ses 10 petits-enfants.

M. Warawa a siégé pendant 14 ans au conseil municipal d'Abbotsford avant de passer à la politique fédérale en 2004. Il a été député pendant 15 ans, et c'est avec grande joie qu'il représentait les habitants de Langley à Ottawa.

En avril 2019, il a parlé publiquement de ses problèmes de santé, priant ses partisans de lui souhaiter « un miracle », alors qu'il attendait les résultats de tests visant à déterminer s'il était atteint du cancer du pancréas. Toutefois, dans son discours d'adieu au début mai, il a annoncé que le cancer s'était propagé.

John Rafferty
30 juin 2019

John Rafferty, ancien député néo-démocrate, est décédé le 30 juin, à 65 ans, après avoir perdu son combat contre le cancer. C'était un homme de grande taille à la chevelure controversée; il était amusant et intelligent et n'avait pas froid aux yeux. Persévérant, il avait à cœur les gens ordinaires et travaillait pour améliorer les choses. Il a planté des jardins à papillons, il a voyagé à travers le monde et il adorait les chiens. Il avait des goûts raffinés en théâtre, mais épouvantables en cinéma. Il aimait la musique classique et était un as des « blagues de papa ». Il recommandait des siestes, mais en prenait rarement lui-même. Même s'il était un homme accompli ayant beaucoup voyagé et ayant vécu de merveilleuses expériences, M. Rafferty est demeuré humble. Il accordait une grande valeur au vécu des autres, quelle que soit leur affiliation politique. Il a bien

vécu, même si sa vie aura été trop courte.

Les deux premières lignes de sa notice nécrologique donnent un aperçu de son sens de l'humour plein de malice : « Si vous lisez ceci, John Rafferty est tout ce qu'il y a de plus mort. Le cancer ne l'a pas vaincu, il est mort avec lui. »

M. Rafferty avait prévu rédiger sa propre notice nécrologique, mais il n'est pas allé plus loin que ces deux premières phrases. Il était trop occupé à passer du temps avec sa bien-aimée partenaire, Pam, à regarder les plus récentes émissions de *The Young and the Restless* et de *Games of Thrones*, à jardiner, et à suivre l'actualité politique ainsi que les prouesses des Blue Jays. John laisse dans le deuil toute une distribution d'acteurs qui lui étaient chers, en particulier Russ et Susan, Jim et Cathy, Glenn, Howie, Richard, Ed et oncle Normie.

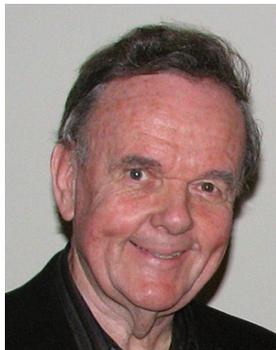
Raymond Skelly
14 juillet 2019

C'est avec une grande tristesse, mais une profonde gratitude pour l'être qu'il a été que nous annonçons le décès de Raymond John Skelly, survenu le 14 juillet 2019 à Comox, en Colombie Britannique. L'ancien député néo démocrate était âgé de 78 ans.

Premier enfant de Robert Daniel et de Dorothy Skelly, Raymond Skelly naît le 1er juillet 1941 à New Westminster. Il fréquente l'école dans cette ville et obtient par la suite un baccalauréat en psychologie et un diplôme d'enseignement à l'Université Simon Fraser.

En 1963, il épouse Dorothy Lorraine Gray. Ray et Dorothy ont trois filles : Christine Anna, Karen Geraldine et Kathy Aline. En 1969, il déménage avec sa famille à Comox, en Colombie-Britannique, pour occuper un poste d'enseignant à l'école primaire Robb Road.

Tout au long de sa carrière d'enseignant, il est actif au sein de la Fédération des Hommage à nos disparus suite à la page 47.



Geoff Scott.

Remettre la presse à sa place – dans le style des années 1960!

Par Geoff Scott

« Le plaisir est un péché et parfois le péché devient plaisir. »
– Lord Byron

Un tour que nous avons joué à quelqu'un dans les années 1960 me hante encore à ce jour, mais Dieu qu'à l'époque, nous avons trouvé cela drôle.

Par « nous », j'entends l'ancien leader parlementaire et député de Yukon Erik Nielsen, son frère jumeau le comédien Leslie Nielsen, le sénateur de la Nouvelle-Écosse Finlay MacDonald, et moi, votre humble correspondant, qui étais à l'époque journaliste à la tribune de la presse parlementaire.

L'auguste – mais infâme – trio savait que je faisais une imitation assez juste du nouveau premier ministre d'alors, Pierre Elliot Trudeau, et c'est ce qui a été l'élément central de leur curieuse manigance. (Dans l'anecdote qui suit, seul le nom de la victime et de son journal néo-brunswickois a été changé. Cela a été fait pour protéger les personnes impliquées et toujours de ce monde, nommément, moi.)

Finlay MacDonald, un ancien cadre supérieur du secteur de la télédiffusion dans les Maritimes au sens de l'humour incomparable, avait orchestré un complot qui visait à remettre à sa place l'un des rédacteurs de journaux les plus insupportables de tout le Canada atlantique. Le rédacteur adjoint britannique d'un quotidien du Nouveau-Brunswick, le Saint John Valley Times, faisait alors campagne publiquement pour siéger à la présidence de ce qui était à l'époque le CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes). Le sénateur Fin, comme tous les intervenants du secteur de la diffusion du Canada atlantique, considérait « Ferdie » Hinds comme un individu d'une incompetence lamentable; c'est pourquoi il a trouvé un moyen ingénieux de l'empêcher d'obtenir ce poste.

Un vantard insupportable

Tel que le sénateur Fin le décrivait, le rédacteur adjoint Hinds était un vantard fantaisiste qui se plaisait à dire à tous ceux qui voulaient l'entendre : « c'est une ques-

tion de jour avant que mon très cher ami M. Trudeau annonce ma nomination ». C'est donc précisément ce que l'espionnage sénateur a décidé qui se produirait : le « premier ministre » contacterait M. Hinds en privé pour le nommer au poste convoité. Mais, comme le sénateur MacDonald nous l'avait mentionné lors de notre rencontre dans le spacieux bureau d'Erik Nielsen, situé dans l'édifice de l'Est, son concitoyen des maritimes était « une commère invétérée qui ne parviendrait jamais à garder secrète sa nomination au CRTC, et certainement pas dans son propre journal ». Le sénateur nous a rappelé que « Ferdie » Hinds avait commencé sa carrière en pondant des titres scabreux pour un journal à sensation britannique, « alors impossible de lui demander de garder le voile sur quoi que ce soit pendant 24 heures ».

Ma mission, en tant que « M. Trudeau », était d'offrir à M. Hinds le poste au CRTC sous réserve que cette nomination reste absolument confidentielle et que « Ferdie » Hinds n'en souffle mot à personne, même pas à son épouse, avant que 24 heures se soient écoulées. Leslie Nielsen, jouant le rôle d'« adjoint spécial » du premier ministre, a alors téléphoné au Nouveau-Brunswick. Y allant de sa meilleure imitation du détective Frank Drebin, du film L'agent fait la farce, il a annoncé à M. Hinds, d'une voix succinte et solennelle ponctuée de tous les bips téléphoniques de mise, que le premier ministre du Canada souhaitait s'entretenir avec lui en toute confidentialité. Après quelques instants d'usage, le sénateur MacDonald m'a fait signe que c'était à mon tour d'entrer en scène.

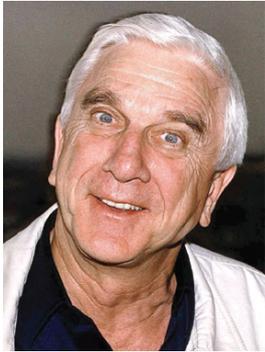
Je suis persuadé qu'à ce moment, j'aurais pu imiter Mickey Mouse ou Humphrey Bogart et « Ferdie » Hinds serait demeuré convaincu que c'était bel et bien Pierre Trudeau au bout du fil. Toutefois, si je peux me fier aux rires étouffés que j'ai entendus à mes côtés, je dois avoir imité à merveille la voix

chantante et légèrement nasillarde de M. Trudeau : « Bonjour, monsieur Hinds. Je suis heureux de vous parler et j'ai de bonnes nouvelles. » J'ai presque pu sentir le rédacteur adjoint bondir à l'autre bout du fil : « Mon Dieu! Monsieur le premier ministre, je n'arrive pas à croire que c'est vraiment vous! » (Si seulement il avait su.) J'ai repris mon imitation et j'ai poursuivi : « Je dispose de peu de temps, monsieur Hinds. Je souhaite simplement savoir si vous accepteriez d'occuper le poste de président ou de président adjoint du CRTC. » Une effusion de oui s'est ensuivie jusqu'à ce que, avec ma voix de M. Trudeau, j'intervienne et dise avec grand sérieux : « Tout cela est à une condition, monsieur Hinds. Personne ne doit avoir vent de cette nomination, que ce soit par vous ou par quiconque d'autre, avant que le CRTC ait pu l'annoncer officiellement demain après-midi. Sinon, l'offre sera retirée. Ce fut un plaisir de m'entretenir avec vous, monsieur Hinds, et nous nous verrons à Ottawa. » Puis, après avoir laissé Leslie Nielsen faire les bips appropriés, nous avons raccroché.

Laisser la nature suivre son cours

Je n'oublierai jamais l'air suffisant et satisfait du sénateur Finlay MacDonald lorsqu'il s'est renversé dans son grand fauteuil de cuir et qu'il a déclaré : « Eh bien, messieurs, il n'y a plus qu'à laisser la nature suivre son cours. Si j'ai raison, rassemblons-nous ici à la même heure demain. »

Et effectivement, après 12 ou 15 heures, la prémonition du sénateur a été confirmée – à la une de l'édition du Saint John Valley Times du lendemain apparaissait en grosses lettres : « Le rédacteur adjoint du Valley Times nommé au CRTC ». Ce titre n'a pas manqué de surprendre et d'en révolter certains, et le sénateur Fin MacDonald a dû s'empresser d'éteindre les feux dans les cercles officiels, tout d'abord au sein du Cabinet du premier ministre; puis au CRTC; et, enfin, auprès des diffuseurs du Canada



Le comique Leslie Nielsen.

atlantique. En une poignée d'appels aux personnes concernées, l'affable sénateur Fin a rapidement dissipé les malentendus en expliquant que tout cela n'était qu'une blague. Et tout le monde a vite compris; tout le monde, sauf « Ferdie » Hinds.

Nous quatre conspirateurs nous sommes réunis cet après-midi-là dans le bureau d'Erik Nielsen, dans l'édifice de l'Est. Leslie Nielsen a alors repris son rôle d'« adjoint spécial » du premier ministre, cette fois-ci furieux, et a rappelé à Saint John pour parler à un M. Hinds penaud et l'avertir que son patron « n'était pas content ». Cela a été mon signal et après avoir laissé Leslie vocaliser les bips de transfert d'appel, j'ai pris l'appareil : « Bonjour, monsieur Hinds. Je suis désolé d'avoir à vous annoncer qu'en raison de votre bris de notre accord de confidentialité, l'offre relative au CRTC est annulée. Je suis navré que cela n'ait pas fonctionné. Au revoir. » « Ferdie » tenta de s'expliquer à l'« adjoint spécial » Leslie, bafouillant qu'il n'en avait parlé qu'à un ami qui avait pourtant promis...

Cet appel a semblé suffire à mettre fin une fois pour toutes à la vantardise du rédacteur adjoint. Le lendemain, le Valley Times a publié un errata en petits caractères au bas de la deuxième page. Je n'ai jamais su ce qu'il était advenu de la pauvre victime de ce canular élaboré. Avec un recul de 50 ans, l'affaire me paraît un peu moins drôle qu'à l'époque. Les actes revanchards ne sont pas sans conséquence, peu importe à quel point ils peuvent sembler amusants sur le coup.

Cela dit, l'« Affaire de celui qui voulait être président » a été pour moi une expérience d'apprentissage fascinante sur la Colline du Parlement, et je l'ai bien aimée.

Geoff Scott a été député progressiste-conservateur d'Hamilton-Wentworth, en Ontario, de 1978 à 1993.

Hommage à nos disparus a continué.



Yves Forest.

enseignantes et des enseignants de la Colombie-Britannique. Il est également actif dans les affaires communautaires de Comox. En 1979, il quitte l'enseignement lorsqu'il est élu député de North Island-Powell River, circonscription qu'il représentera durant les 14 années suivantes. Au cours de cette période au Parlement, M. Skelly devient porte parole en matière de développement économique dans l'Ouest, de pêches, de mines et d'énergie. Il se voit confier par le Parlement la tâche d'enquêter sur le conflit au Salvador et a l'honneur de représenter le Canada aux funérailles d'Indira Gandhi.

Il laisse dans le deuil sa fille Christine et son mari Greg McElheran, ainsi que ses petits-enfants Jack, Matthew et Briana, sa fille Karen, ses petites-filles Madeleine, Emma, Evangeline et Anna et son arrière-petit-fils Carter, sa fille Katherine et son mari Geoff Thomas et ses petits-enfants Hayden et Sadie.

Il laisse aussi dans le deuil son frère Robert et sa femme Alex (Victoria), sa sœur Gail et son mari Randy (Seattle), ses sœurs Isabel (Riverside), Catherine et Patricia (Edmonton), son frère Graham (Abbotsford), ainsi que de nombreux neveux et nièces qui aimaient profondément leur oncle Ray.

**Yves Forest
18 juillet 2019**

À Magog, le 18 juillet 2019, est décédé l'ancien député libéral Yves Forest à l'âge de 98 ans.

Né à Sherbrooke, au Québec, M. Forest fréquente le Séminaire Saint Charles de Sherbrooke, puis obtient un baccalauréat ès arts et un baccalauréat en droit à l'Université de Montréal.

Il est élu pour la première fois dans la circonscription de Stanstead lors de l'élection générale de 1963, puis réélu aux élections de 1965. En 1968, il est élu pour un autre mandat dans la circonscription de Missisquoi. M. Forest quitte la politique fédérale lorsqu'il est défait



L'hon. Deepak Obhrai.

aux élections de 1972 dans Brome—Missisquoi.

En janvier 2004, M. Forest devient administrateur de la Société d'histoire de Magog. Il a été honoré pour son travail en novembre 2009.

Yves était l'époux bien-aimé de feu Mme Elisabeth St Martin demeurant à Magog. Il manquera beaucoup à ses enfants Suzanne (Guy), Robert (Jayne), Barbara, Pierre et Jean (Sylvie), à ses petits-enfants Sarah, Alexandra et Kristina, Suzanne et Maxime, et à plusieurs neveux, nièces et cousins.

**Deepak Obhrai
2 août 2019**

Le 2 août, le Parti conservateur a perdu le député conservateur ayant été le plus longtemps en poste et le premier hindou à être élu à la Chambre des communes. Le cancer a emporté Deepak Obhrai, qui était âgé de 69 ans.

Sa famille a publié un message Facebook indiquant qu'elle était encore sous le choc à la suite de son décès soudain. M. Obhrai a reçu un diagnostic de cancer de stade 4 à peine quelques semaines avant sa mort.

Le représentant de Calgary Forest Lawn a été député pendant 22 ans. Il était le doyen du caucus conservateur et il a participé à la course à la direction du parti en 2017. Il est le député conservateur ayant servi au Parlement le plus longtemps et la première personne de couleur à participer à la course à la direction du parti.

Né et élevé en Tanzanie, M. Obhrai a étudié sur trois continents avant de s'installer à Calgary avec sa famille en 1977.

Il était reconnu pour défendre les gens, en particulier les immigrants, et même parfois auprès des membres de son propre parti.

Ceux qui ont connu M. Obhrai sourient toujours en se rappelant son délicieux sens de l'humour, qui reflétait sa générosité d'esprit.



l'assurance voyage MEDOC^{MD}

« Ne dépensez pas
toutes ces économies
sur un chat »

Ce que vous obtenez avec MEDOC^{MD}

- Une protection pour soins médicaux d'urgence jusqu'à concurrence de 5 000 000 \$
- Protection pour un nombre illimité de voyages hors Canada, d'une durée maximale de 17 ou de 35 jours chacun²
- Protection en cas d'annulation, d'interruption et de retard de voyage allant jusqu'à 8 000 \$ par personne, par voyage³
- Offerte à tous indépendamment de l'âge et de l'état de santé⁴
- Un nombre illimité de voyages au Canada, peu importe la durée
- Jusqu'à 1 500 \$ (3 000 \$ par famille) pour les bagages perdus, volés ou endommagés
- Le remplacement de documents de voyage perdus ou volés (passeport, permis de conduire, certificat de naissance ou visa de visiteur), sous réserve d'un maximum de 500 \$

Les membres de l'ACEP qui ont la protection sous-jacente du RSSFP peuvent également profiter de :

- Protection pour un nombre illimité de voyages hors Canada, d'une durée maximale de 40 jours chacun²
- Protection en cas d'annulation, d'interruption et de retard de voyage allant jusqu'à 12 000 \$ par personne, par voyage³
- La coordination des garanties avec celles du Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP)

Veillez à obtenir une **assurance voyage MEDOC^{MD}** par l'entremise de Johnson Assurance lorsque vous voyagez.

Il suffit d'un seul appel pour profiter de cette protection multivoyage qui est souvent plus économique que le coût d'assurer plusieurs voyages individuellement¹.

1 866 606-3362

Johnson.ca/travel-insurance

Veillez à mentionner que vous êtes membre de l'ACEP, pour obtenir vos taux préférentiels.



Obtenez une soumission
et courez la chance de

**GAGNER
25 000 \$[†]**

Johnson Assurance est un nom commercial de Johnson Inc. (« Johnson »), un intermédiaire d'assurance agréé qui fait affaire sous le nom de Services d'assurance Johnson en Colombie-Britannique. MEDOC^{MD} est une marque de commerce déposée de Johnson. Ce produit d'assurance est souscrit auprès de la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances (« RSA ») et administré par Johnson. Le régime d'assurance maladie provincial ou territorial pertinent doit être en vigueur. Les critères d'admissibilité, les modalités, les conditions, les restrictions et les exclusions qui s'appliquent aux garanties décrites sont précisés dans la police d'assurance. Le libellé de la police d'assurance prévaut. ¹Jl et RSA sont des filiales apparentées. ²Selon une comparaison entre le modèle C du régime annuel multivoyage MEDOC et les régimes pour voyages uniques offrant des garanties comparables. ³La durée maximale de 17, 35 ou 40 jours s'applique à chaque voyage, qu'il s'agisse d'un voyage hors Canada ou hors de votre province de résidence. Reportez-vous à la police d'assurance pour les détails. ⁴Si votre assurance est déjà en vigueur, la garantie Annulation de voyage s'applique à compter du jour de la réservation de votre voyage. Lorsqu'un voyage est réservé avant que la garantie Annulation de voyage entre en vigueur, l'assurance pour ce voyage s'appliquera à compter de la date à laquelle la prime d'assurance est payée et la police d'assurance est émise. ⁵Une clause de stabilité médicale de 90 jours s'applique aux affections médicales antérieures au titre de l'option Santé standard du Régime complémentaire. D'autres restrictions peuvent s'appliquer. Composez le 1 866 606-3362 pour obtenir plus de renseignements. [†]AUCUN ACHAT REQUIS. Le concours se déroule du 1er janvier 2019 au 30 avril 2020 et est ouvert aux résidents autorisés du Canada (sauf Nunavut) qui ont atteint l'âge de la majorité dans leur province/territoire de résidence et qui font partie d'un groupe reconnu par Jl et avec lequel Jl a conclu une convention d'assurance. Un (1) grand prix de 25 000 \$ CAD est disponible. Les probabilités de gagner dépendent du nombre de participations reçues. Question d'habileté mathématique obligatoire. Règlement du concours : www1.johnson.ca/fr/cash2019